

SPORT ET CULTURE



VIVRE ENSEMBLE ET CITOYENNETÉ



SANTÉ ET MÉDIAS



**DÉPÔT DES DEMANDES
AVANT LE 12 AVRIL 2024.**

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS



ÉDITORIAUX.....	4
LE DISPOSITIF	5
LES MODALITÉS PRATIQUES.....	6
■ MON COLLÈGE INNOVE.....	10
DÉCOUVERTES SPORTIVES ET VALEURS OLYMPIQUES....	11
MON COLLÈGE À LA NEIGE	12
Activité ❶ : je pratique un sport de neige	12
Activité ❷ : j'ose le nordic	12
Activité ❸ : je séjourne en montagne cet hiver.....	13
MA DÉCOUVERTE DU MILIEU MONTAGNARD.....	14
MA DÉCOUVERTE DES SPORTS DE NATURE	15
MA DÉCOUVERTE DES JEUX OLYMPIQUES.....	16
MON SAVOIR ROULER À VÉLO.....	17
ANIMATIONS SPORTIVES.....	18
DÉCOUVERTES CULTURELLES ET ACTIONS DE MÉMOIRE... 19	
MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	20
Projet de découverte d'un univers culturel ou patrimonial.....	21
Projet co-construit avec un ou plusieurs partenaires culturels	22
Résidence d'artistes, de réalisateurs ou d'auteurs en collège.....	24
CONTACTS.....	25
ACTION DE MÉMOIRE - DROITS DE L'HOMME.....	26
Activité ❶ : je comprends les enjeux mémoriels de mon territoire	26
Activité ❷ : je découvre les enjeux mémoriels ici et ailleurs.....	27
ANIMATIONS CULTURELLES DES MUSÉES DÉPARTEMENTAUX	28
ÉCO-RESPONSABILITÉ	29
MON COLLÈGE ÉCO-RESPONSABLE	30
Activité ❸ : je pars en chemin sur les ENS	30
Ressource : je fais du compost	32
Activité ❹ : je deviens un citoyen éco-responsable	33
Ressource : Je comprends les enjeux d'une vie bas carbone	34
MON RESTAURANT SCOLAIRE ÉCO-RESPONSABLE	35
Activité ❶ : je découvre les filières agricoles iséroises.....	35
Activité ❷ : je lutte contre le gaspillage alimentaire.....	36



VIE DÉMOCRATIQUE.....	37
MON COMPORTEMENT CITOYEN	38
Activité ❶ : je m'intègre dans mon collège.....	38
Activité ❷ : je comprends la vie démocratique.....	38
Activité ❸ : j'expérimente ma citoyenneté	39
Activité ❹ : je participe à l'Agora de mon collège	40
Ressource : je comprends mes droits grâce aux Jeunes ambassadeurs	
des droits de l'enfant (JADE)	41
Ressource : je découvre l'Hôtel du Département.....	42
Ressource : je rencontre des élus	42
Ressource : je comprends l'importance de me former aux 1 ^{ers} secours	43
ÉDUCATION ET PRÉVENTION SANTÉ.....	44
■ MON COLLÈGE EN SANTÉ.....	45
APPROPRIATION DU NUMÉRIQUE.....	46
MES PRATIQUES NUMÉRIQUES.....	47
Activité ❶ : je me prémunis contre des usages excessifs et malveillants	47
Activité ❷ : je m'approprie les médias et le Net	47
Activité ❸ : je partage ma culture numérique.....	48
DÉCOUVERTE DE LA DIVERSITÉ DES MÉTIERS.....	49
MA CONNAISSANCE DES MÉTIERS	50
Activité ❶ : je découvre les métiers.....	50
Activité ❷ : j'expérimente des métiers	50
SCIENCES, TECHNIQUES ET INNOVATIONS	51
Activité ❶ : j'expérimente la science dans mon quotidien	51
Ressource/Activité ❷ : j'invente demain avec GIANT.....	52
CONNAISSANCE DES ACTEURS DE MON TERRITOIRE....	53
MON TERRITOIRE : DE LA FORÊT À LA DÉCOUVERTE	
DE LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE « BOIS »	54
Activité ❷ : je fais le lien entre forêt et métiers du bois	54
Activité ❶ : je découvre la gestion forestière en détail	55
Activité ❸ : je comprends les effets du changement climatique sur la forêt	55
MA LECTURE DU TERRITOIRE À TRAVERS SON ARCHITECTURE	56
Activité ❶ : je m'approprie l'architecture et l'urbanisme de mon territoire -	
entrez en matière(s)	56
Activité ❷ : j'explore l'architecture de mon collège : architectes en résidence.....	56
RÉSERVATION D'OUTILS ÉDUCATIFS ET D'EXPOSITIONS.....	57
CONTACTS MAISONS DU DÉPARTEMENT	58



Isère Collégiens est un dispositif financé par le Département de l'Isère, qui permet de répondre aux besoins de l'élève et s'inclut dans les objectifs pédagogiques spécifiques à chaque établissement.

PRINCIPES FONDATEURS

- **responsabilité** : inciter le collégien à être acteur de la construction de sa citoyenneté,
- **proximité** : accroître l'implication territoriale, en vue de diminuer le coût du transport,
- **efficacité** : favoriser la démarche projet en lien avec les partenaires du Département,
- **simplicité** : améliorer les outils d'accompagnement des équipes des collèges en favorisant l'utilisation du numérique et de l'espace numérique de travail (ENT).

OBJECTIF

Développer la conscience citoyenne des 11-15 ans par la mise en place de projets éducatifs de qualité s'inscrivant en complément des apprentissages scolaires des collégiens isérois. Ces projets éducatifs sont à structurer autour de 4 grands axes en lien avec les priorités des politiques départementales telles que présentées dans le schéma ci-dessous : le sport, la culture, l'écoresponsabilité, la vie démocratique, la santé, le numérique et la découverte des métiers.



JEAN-PIERRE BARBIER
Président du Département de l'Isère

Cette année encore, le Département soutient les collèges et les collégiens dans son budget : ce sont près de 134 millions d'euros qui ont été votés en faveur de l'éducation en décembre dernier.

Nous continuons notre engagement en faveur de l'apprentissage et la formation citoyenne des jeunes générations. Isère Collégiens (anciennement Pass Isérois du Collégien Citoyen - PICC) est un vrai partenariat, centré sur l'accompagnement du collégien en tant que jeune et citoyen de son territoire.

Vous le savez, je ne manque jamais une occasion de me déplacer pour venir à votre rencontre. J'ai voulu que vous puissiez avoir avec le Département des relations franches et directes afin que nous agissions ensemble en faveur des collégiens. Avec les vice-présidentes Cathy Simon et Martine Kohly, nous avons pu échanger avec vous tous lors de notre matinée de travail le 16 novembre dernier. Je réitère que nous sommes et resterons toujours à vos côtés, et cela d'autant plus dans la période complexe que nous traversons.



MARTINE KOHLY
Vice-présidente, chargée de l'enfance, de la famille, de la jeunesse et des sports.

Le Département au travers sa politique jeunesse souhaite que les jeunes isérois et particulièrement les collégiens soient acteurs de leur quotidien. Cette volonté se traduit au sein du dispositif « Isère collégiens » en accompagnant les collèges et leurs enseignants à construire des projets pour lesquels les élèves sont associés de l'élaboration jusqu'à la réalisation, un pas vers l'autonomie et la construction des citoyens de demain.

Chaque année, ce sont plus de 700 projets pédagogiques de qualité et interdisciplinaires, construits avec les acteurs du territoire isérois, que le Département soutient et finance pour un budget de près de 1,9 million d'euros.

Sport, culture, biodiversité, vie démocratique, santé, numérique, découverte des métiers, autant de thématiques qui

Notre axe d'action principal pour les années à venir, c'est bien sûr le second volet du plan de rénovation et de construction des collèges, pour améliorer la qualité de l'environnement de travail. Nous complétons cette année avec le plan « Cour Oasis » afin de repenser l'aménagement des espaces extérieurs de nos collèges. Cela permettra de lutter contre les effets du réchauffement climatique en apportant de la fraîcheur, mais également en faisant évoluer l'usage des cours pour les intégrer pleinement dans les projets pédagogiques.

Nous maintenons cette année encore le tarif unique de 2 €, pour tous les collégiens isérois. Nous continuerons également à améliorer la qualité des repas, avec l'objectif du 100 % local ou bio, vers lequel nous tendons de plus en plus.

Vous le voyez, vous pouvez compter sur le Département pour continuer à vous soutenir, de manière concrète, dans tous les projets en lien avec vos établissements et les collégiens.

trouvent écho auprès des élèves et qui permettent au Département de l'Isère et à l'Éducation nationale de proposer conjointement un programme éducatif propre à chaque collège, s'inscrivant en complément des apprentissages scolaires.

Pour cette nouvelle édition d'Isère Collégiens 2024-2025, l'héritage des Jeux Olympiques et paralympiques organisés en France pendant l'été 2024 nous conduira à renforcer les liens entre sport et handicap, en favorisant l'accès aux pratiques sportives aux porteurs de handicaps mais aussi à promouvoir le sport comme un vecteur commun à de nombreuses autres thématiques.

QUELS ACCOMPAGNEMENTS DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE ?

Isère Collégiens permet :

1/ Un financement direct de projets structurés autour de partenariats départementaux ou librement construits avec les intervenants professionnels de votre choix. Les projets peuvent être reconduits sur plusieurs années sans limitation (sauf pour « Mon collègue à la neige » et les activités de découverte de la filière bois) et selon les besoins des élèves.

2/ Des ressources techniques clés en main : mises à disposition de compétences, de matériels, d'outils éducatifs, d'interventions et d'ateliers portés par des partenaires du Département. Chaque collège peut en solliciter autant que nécessaire pour la réalisation de ses parcours éducatifs. Le Département prend en charge le financement de cette ressource, aucun versement n'est fait au collège.

QUELLES SONT LES DÉPENSES ÉLIGIBLES ?

- les frais d'intervenants extérieurs,
- le transport,
- l'hébergement,
- la location de matériel,
- l'achat de billetterie,
- l'achat de petites fournitures spécifiques au projet mené.

Sont exclus les frais d'achat de matériels et d'équipements lourds, de livres.

Prise en compte par le Département des surcoûts liés à la participation d'élèves en situation de handicap.

En cas de non-réalisation d'un projet par l'établissement, la participation financière correspondante pourra être affectée, après avis du Département, sur une action nouvelle, à mener sur la même année scolaire.

Un projet peut être porté conjointement par plusieurs établissements.

COMMENT AFFICHER LE PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT ?

Les établissements ont l'obligation d'informer leurs divers interlocuteurs du partenariat avec le Département (intégration de son logotype sur les supports d'information et/ou de communication, valorisation auprès des personnels, des élèves, des familles, des partenaires, des médias...).

Le logo du Département est en ligne ici :

<https://www.isere.fr/sites-et-publications#logos>

SELON QUELS CRITÈRES GÉNÉRAUX ?

1/ PARTICIPATION DES ÉLÈVES

Une attention particulière sera portée sur le degré de participation de l'élève au projet et sur les modalités de restitution(s) ou de production(s) prévues.

Comment est mesuré le niveau de participation des élèves ?

Il existe plusieurs niveaux de participation :

1. Des connaissances dispensées dans le cadre des enseignements

2. Des rencontres avec des intervenants professionnels ou des partenaires départementaux

3. Des engagements dans des projets éducatifs

JE DÉCOUVRE : éveiller la curiosité et susciter l'envie de comprendre.

→ Projet découverte d'un univers à la journée ou le temps d'un cycle.

• Niveau de participation = information, consultation.

J'EXPÉRIMENTE : comprendre en pratiquant, développer ses connaissances et son ouverture d'esprit.

→ Projet s'inscrivant dans une logique de partenariat ou en séjour avec un degré plus élevé de participation des collégiens.

• Niveau de participation moyen = concertation

JE M'IMPLIQUE : être à l'initiative, entreprendre, s'impliquer dans une démarche collective et valoriser ses engagements.

→ Projet long terme.

• Niveau de participation fort = coréalisation

2/ LA PERTINENCE ET LA QUALITÉ

Évaluation des demandes au regard de leur cohérence entre les objectifs pédagogiques d'établissement, les attendus des projets, les critères définis ci-après et la notion de citoyenneté (engagement, droits et devoirs).

3/ L'IMPLICATION TERRITORIALE

Évaluation de la présence de partenariats avec des acteurs locaux reconnus.

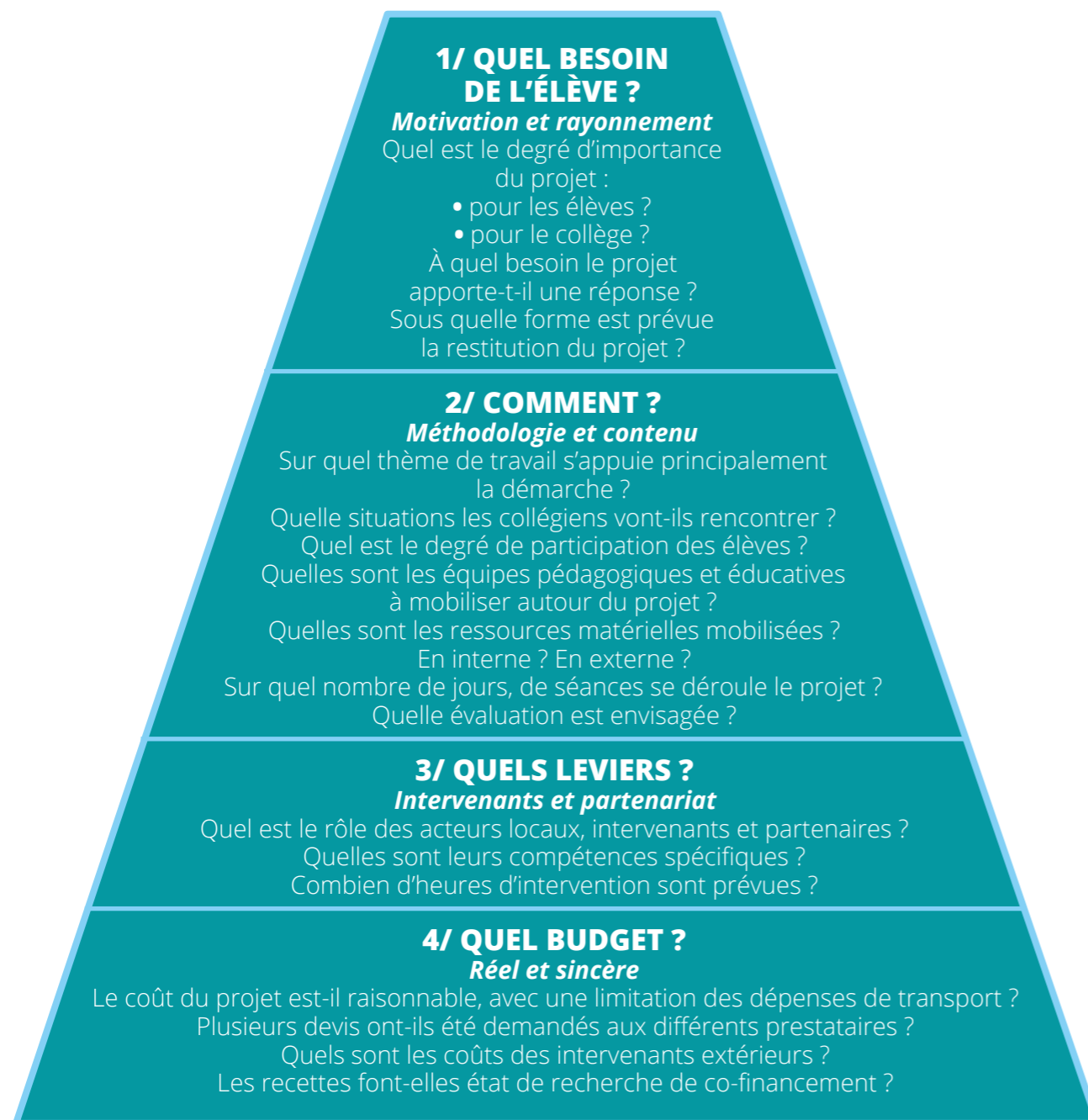
COMMENT CONSTRUIRE VOTRE PROGRAMME Isère Collégiens ?

→ COMBIEN DE DEMANDES ?

1 à 8 demandes d'aides financières par collège public isérois et par année scolaire, plus 1 demande éventuelle « Mon collège innove » (Projets répondants aux critères du dispositif **Isère Collégiens**).

→ COMMENT RÉDIGER VOS DEMANDES ?

La rédaction de vos demandes doit être claire et synthétique, en s'appuyant sur le questionnaire ci-dessous.



→ QUELS SONT VOS INTERLOCUTEURS ?

Les services du Département vous accompagnent, au quotidien, dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre programme **Isère collégiens**. Les coordonnées des personnes référentes sont mentionnées tout au long du guide. Le Département peut se déplacer dans votre collège pour construire, avec vos équipes, vos projets.



→ OÙ RÉDIGER VOS DEMANDES ?

Sur l'application PI2Cv3 (<https://colleges.cg38.fr>) :

1/ S'identifier sur le réseau du Département de l'Isère (Identifiant de type : 038...X_UTI1 - Mot de passe de type : 99col..99U1)

2/ Sélectionner l'application pour :
• saisir vos objectifs pédagogiques,
• faire vos demandes de financements via les formulaires « Action »,
• faire vos demandes de partenariats spécifiques via un tableau « Ressources ».

→ QUAND DÉPOSER VOTRE DEMANDE ?

DÉPÔT DES DEMANDES AVANT LE 12 AVRIL 2024.

MON COLLÈGE INNOVE

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne
CESC Club

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

Transport, intervenants, billetterie, petites fournitures.

Le Département propose de soutenir des projets novateurs librement construits par les équipes. L'enjeu prioritaire est d'accompagner les collégiens dans la construction de leur citoyenneté.

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

L'objectif est de permettre aux équipes des collèges de proposer un projet dans le domaine de leur choix, répondant aux besoins et aux attentes des collégiens et correspondant à aucune action départementale présentée dans l'édition 2024 du guide Isère collégiens.

Les projets pourront être portés dans un cadre pluridisciplinaire ou par les instances du collège (CESC, CVC, club...).

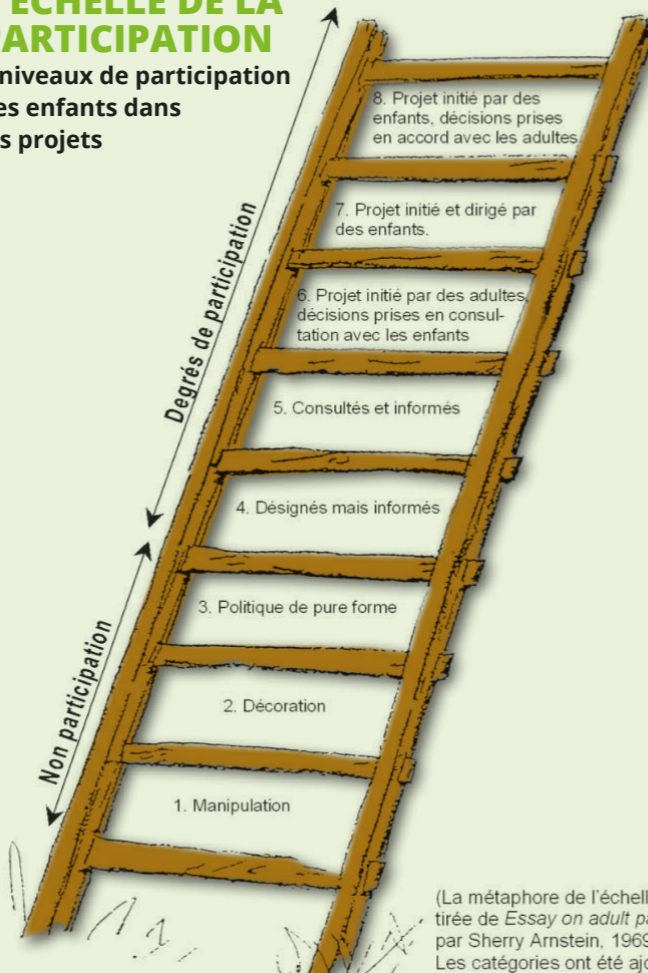
Une seule demande « Mon collège innove » peut être présentée par collège sur un formulaire supplémentaire aux 8 formulaires habituels de demande.

VOTRE PROJET :

- doit être construit autour d'un fil conducteur unique et cohérent,
- doit être réalisé en Isère,
- doit permettre l'implication et la participation active des élèves de l'impulsion du projet à son bilan,
- doit déployer des dynamiques collectives, originales et innovantes,
- doit solliciter des partenariats, des intervenants et des ressources de qualité,
- doit prévoir une restitution du travail réalisé, diffusée largement (exposition, objet, affiche, support numérique, journée de valorisation...),
- ne doit pas être reconduit à l'identique d'une année sur l'autre à l'exception d'un projet qui suit les mêmes élèves.

L'ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION

8 niveaux de participation des enfants dans les projets



(La métaphore de l'échelle a été tirée de *Essay on adult participation* par Sherry Arnstein, 1969. Les catégories ont été ajoutées.)

DÉCOUVERTES SPORTIVES ET VALEURS OLYMPIQUES

Le sport transmet des valeurs de respect, d'entraide et de solidarité, contribuant à la construction citoyenne des 11-15 ans. La géographie iséroise, terre olympique, offre un contexte favorable à la pratique d'activités sportives de pleine nature et de montagne, en toutes saisons. Au travers des rencontres variées, les collégiens découvriront un patrimoine naturel, économique et historique riche.

MON COLLÈGE À LA NEIGE 12

Activité ❶ : je pratique un sport de neige..... 12

Activité ❷ : j'ose le nordic..... 12

Activité ❸ : je séjourne en montagne cet hiver 13

MA DÉCOUVERTE DU MILIEU MONTAGNARD 14

MA DÉCOUVERTE DES SPORTS DE NATURE 15

MA DÉCOUVERTE DES JEUX OLYMPIQUES 16

MON SAVOIR ROULER À VÉLO 17

ANIMATIONS SPORTIVES 18



MON COLLÈGE À LA NEIGE

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



Activité ① JE PRATIQUE UN SPORT DE NEIGE

Cette activité correspond à 2 journées de découverte du ski alpin, du ski nordique ou la randonnée à raquettes.

Le dispositif ne prévoit pas de participation à un évènement sportif tel que la « Foulée Blanche » ou à des initiations à d'autres disciplines.

Activité ② J'OSE LE NORDIC

Cette activité correspond à 1 journée de découverte du ski nordique ou du biathlon.

ATTENDUS POUR LES ACTIVITÉS ① ET ②

Votre projet :

- Doit concerner l'ensemble des élèves d'un unique niveau de classe ;
- **Ne doit pas prévoir d'hébergement ;**
- Doit être mené sur une des stations iséroises les plus proches du collège pour limiter le transport ;
- Doit être planifié avec les prestataires, hors vacances scolaires toutes zones confondues.

(laisser un espace)

L'encadrement des activités sportives doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés.

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS ① ET ②

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport, location de matériel, accès au domaine skiable (alpin) et encadrement des activités sportives sur la base des tarifs négociés indiqués dans le livret pratique.

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

- Navettes de transport entre la station et le site de pratique sportive au cours de la journée ;
- Dépenses biathlon pour l'activité ①
- Le budget ne doit pas présenter de participation financière des familles ;
- Financement 4 années consécutives maximum (sous réserve d'éligibilité de la demande).

ACCOMPAGNEMENTS POUR LES ACTIVITÉS ① ET ②

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**

- Exposition « Le rêve blanc. Les sports d'hiver dans les Alpes » proposée par le Musée dauphinois à Grenoble.
- Accompagnement spécifique possible par le Comité Départemental Handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressources actions sport).



Activité ③ JE SÉJOURNE EN MONTAGNE CET HIVER

Seuls les collèges les plus excentrés des massifs montagneux sont éligibles à cette activité (plus d'1 h 30 de route) : liste des établissements détaillée dans le livret pratique.

Cette activité correspond à un séjour de 2,5 journées et 2 nuitées, pour la découverte du ski alpin, du ski nordique ou de la randonnée à raquettes.

ATTENDUS

VOTRE PROJET :

- Doit présenter un contenu interdisciplinaire de qualité autour de la découverte du patrimoine naturel, économique et historique de la montagne et par la rencontre des acteurs du territoire.
 - Doit concerner l'ensemble des élèves d'un unique niveau de classe ;
 - Doit être mené sur une des stations iséroises les plus proches du collège pour limiter le transport ;
 - Doit être planifié prioritairement avec le prestataire d'hébergement, hors vacances scolaires toutes zones confondues.
- Attention : pour permettre le remplissage d'une semaine complète d'hébergement, 2 séjours doivent être organisés par semaine (du lundi matin au mercredi midi et du mercredi midi au vendredi après-midi) avec obligation de répartir équitablement les effectifs sur la première et la seconde partie de la semaine.

L'encadrement des activités sportives doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés.

Afin d'anticiper des conditions météorologiques défavorables à la pratique du ski, un planning multi-activités de substitution devra être travaillé en amont du séjour avec le centre d'hébergement.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport entre le collège et le centre d'hébergement, pension complète, location de matériel, accès au domaine skiable (alpin), encadrement des activités sportives et animations éducatives, sur la base des tarifs négociés indiqués dans le livret pratique.

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

- Activité biathlon, navettes de transport entre le centre d'hébergement et le site de pratique sportive au cours du séjour ;
- Si le budget exige une participation financière des familles, celle-ci ne devra pas dépasser 30 €/élève ;
- Le Fonds départemental des collégiens (FDC) peut être mobilisé pour les familles ayant un quotient Caf inférieur à 800 € ;
- Financement 4 années consécutives maximum (sous réserve d'éligibilité de la demande) ;
- Demande non cumulable avec les actions : « Ma découverte du milieu montagnard », « Je pars en chemin sur les ENS » et « Je m'intègre dans mon collège » (séjour d'intégration).

ACCOMPAGNEMENTS

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**

- Exposition « Le rêve blanc. Les sports d'hiver dans les Alpes » proposée par le Musée dauphinois à Grenoble.
- Accompagnement spécifique possible par le Comité Départemental Handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressources actions sport).
- Isère Drôme destination junior peut aider au montage de votre projet en lien avec les centres d'hébergement listés dans le livret pratique.



© J.S Faure

MA DÉCOUVERTE DU MILIEU MONTAGNARD

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Cette action correspond à un séjour de 2,5 journées et 2 nuitées, pour la découverte de sports de nature : randonnée pédestre, course d'orientation, escalade ou via ferrata.

Votre projet doit présenter un contenu interdisciplinaire de qualité autour de la découverte du patrimoine naturel, économique et historique de la montagne et par la rencontre des acteurs du territoire.

Votre projet peut concerner un groupe d'élèves ou l'ensemble des élèves d'un niveau unique.

VOTRE PROJET :

- Doit être mené sur un des sites isérois les plus proches du collège afin de limiter le transport ;
- Doit être planifié prioritairement avec le prestataire d'hébergement, hors vacances scolaires, toutes zones confondues, en septembre, octobre, avril, mai ou juin.

Pour permettre le remplissage d'une semaine complète d'hébergement, 2 séjours doivent être organisés par semaine (du lundi matin au mercredi midi et du mercredi midi au vendredi après-midi) avec obligation de répartir équitablement les effectifs sur la première et la seconde partie de la semaine.

L'encadrement des activités sportives doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport entre le collège et le centre d'hébergement, pension complète, location de matériel et encadrement des activités sportives et animations éducatives, sur la base des tarifs négociés indiqués dans le livret pratique.

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

- Autres activités sportives de nature (telles que la spéléologie, le VTT, l'équitation ou le tir à l'arc...) parc accrobranche, transport entre le centre d'hébergement et le site de pratique sportive au cours du séjour ;

- Si le budget exige une participation financière des familles, celle-ci ne devra pas dépasser 30 €/élève ;

- Le Fonds départemental des collégiens (FDC) peut être mobilisé pour les familles ayant un quotient Caf inférieur à 800 € ;

- Financement 4 années consécutives maximum (sous réserve d'éligibilité de la demande) ;

- Demande non cumulable avec les actions : Mon collège à la neige – Activité Ⓢ : « Je séjourne en montagne cet hiver », « Je pars en chemin sur les ENS » et « Je m'intègre dans mon collège » (séjour d'intégration).

ACCOMPAGNEMENTS

- Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;

- Isère Drôme destination Junior peut aider au montage de votre projet avec les centres d'hébergements du réseau listés dans le livret pratique.

- Le Comité départemental de la Fédération des clubs alpins et de montagne (FFCAM) peut aider au montage du projet avec les refuges du réseau CAF.



- Accompagnement spécifique possible par le Comité Départemental Handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressource actions sport).

MA DÉCOUVERTE DES SPORTS DE NATURE

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Cette action correspond à 1 journée de découverte d'une activité sportive de nature : randonnée pédestre, course d'orientation, escalade, via ferrata, canoë-kayak ou voile.

Votre projet peut concerner un groupe d'élèves ou l'ensemble des élèves d'un niveau unique.

L'encadrement des activités sportives de nature doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport entre le collège et le site de pratique sportive, encadrement des activités sportives.

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

autres activités sportives de nature (telles que la spéléologie, le VTT, l'équitation ou le tir à l'arc...) parc accrobranche, navettes de transport au cours de la journée.

ACCOMPAGNEMENTS

- Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;

- Partenariat avec le Comité départemental de course d'orientation : mise à disposition gratuite de cartes scolaires de course d'orientation (fichier jpeg ou PDF). Listes des cartes et parcours permanents disponibles sur www.cdco38.fr. Demande de carte à formuler par le chef d'établissement à : contact@cdco38.fr avec mise à disposition uniquement sur signature de la charte de bonnes pratiques.



- Partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre : mise à disposition de la charte du randonneur (fichier pdf) : <https://www.ffrandonnee.fr/randonner/securite/la-charte-du-randonneur-de-la-ffrandonnee>.

- Accompagnement spécifique possible par le Comité Départemental Handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressource actions sport).



MA DÉCOUVERTE DES JEUX OLYMPIQUES

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



ments dans le collège ;

- Visites patrimoniales ou sportives : visite du Musée de l'olympisme de Lausanne, visite des centres de préparation labellisés Terre de jeux 2024, visite du patrimoine olympique isérois, rencontre sportive ;
- Rencontres avec des représentants du sport haut niveau isérois : athlètes de haut niveau, ambassadeurs du sport en Isère, médaillés olympiques et paralympiques, juges et arbitres.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport entre le collège et le site du projet, les navettes dans le cadre du relais TDJ24 peuvent être prises en charge, billetterie, intervenants (Sportifs de Haut-Niveau, ambassadeurs sportifs du Département et autres).

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

achats de matériels, hébergement.

ACCOMPAGNEMENTS

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**

- Expositions du Musée olympique de Lausanne, du Comité départemental olympique et sportif de l'Isère (CDOSI) et du COLJOG ;

- Mise à disposition par le Musée dauphinois du film « Génération Jeux, Grenoble 1968-2018 » co-produit par le COLJOG et réalisé par Michel Szempruch (Le Fil Rouge) autour de documents d'archives et de témoignages des acteurs des JO de 1968, sportifs, bénévoles et journalistes (DVD ou fichier numérique) ;

- Mise à disposition par le Département de matériels de sport partagé pour organiser des séances sportives impliquant l'ensemble des élèves, qu'ils soient valides ou en situation de handicap (boccia, sarbacanes, baskin, ballons sonores, lunettes déformantes, casques coupe son) ;

- Mise en relation par le Département, avec des sportifs isérois de haut-niveau (Ambassadeurs du Département de l'Isère, Athlètes isérois participant aux JO, et sportifs de haut-niveau du département). Demande à inscrire sur le formulaire "Ressources" de l'application PI2Cv3 avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).



COLJOG

© DR

MON SAVOIR ROULER À VÉLO

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Le projet doit concerner l'ensemble des élèves de niveau 6^e et doit leur permettre d'acquérir des compétences ciblées dans un ou plusieurs des domaines du socle sur le cycle 3.

Votre projet doit présenter un contenu interdisciplinaire de qualité autour des thématiques suivantes :

- **Sécurité** : partage de la route avec les autres usagers, port du casque ;
- **Autonomie** : entretien et réparation du vélo ;
- **Inclusion** : impliquer les élèves en situation de handicap autour d'une activité commune ;
- **Développement durable** : encourager les déplacements doux ;
- **Sport santé** : sensibiliser aux bienfaits d'une activité physique régulière sur la santé.

Dans le cadre du programme interministériel du « Savoir rouler à vélo », le professeur d'EPS qui encadre l'activité renseigne ses interventions sur le site <https://savoirrouleravelo.fr/intervenant/> et fournit aux élèves une attestation de réussite.

Les professeurs d'EPS participant au projet pourront s'inscrire au stage « Savoir rouler à vélo » prévu dans le cadre du plan de formation 1^{er}/2nd degrés. Des temps de pratique pourront être organisés en lien avec des élèves de CM1-CM2 d'une école du secteur pour proposer une continuité du programme sur le cycle 3 (pas de matériels supplémentaires fournis).

PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

location des vélos et des matériels, livraison.

Financement par le Département directement auprès du prestataire, pas de subvention versée au collège.

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

encadrement sportif, coût de réparation des vélos personnels des élèves, achat de vélos.

ACCOMPAGNEMENTS

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**

- Le Département met à disposition les matériels nécessaires à la réalisation du projet sur un cycle de 6 semaines minimum, soit par collège : 30 vélos, 30 casques, 1 kit de réparation, des matériels (coupelles, cônes, cerceaux, chaîne, feux tricolores, panneaux routiers, etc.), des antivols et des râteliers à vélos si nécessaire. Les matériels sont livrés et récupérés auprès du collège par le prestataire. Le collège signe un contrat de location avec le prestataire : il est responsable des matériels sur toute la période de la location ;

- Accompagnement spécifique possible par le Comité Départemental Handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressource actions sport).



© Naturalvélo

ANIMATIONS SPORTIVES

Le Département de l'Isère met gratuitement à votre disposition un large choix d'animations sportives pour donner le goût du sport, transmettre les valeurs sportives et mener des projets inclusifs. Tous les détails de ces propositions sont dans le livret pratique « Ressources sportives du programme éducatif des jeunes Isérois ».

Vos demandes doivent être inscrites sur le formulaire « Ressource » de l'application PI2Cv3, avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone) et le nombre de classes concernées. Elles peuvent être sollicitées indépendamment de toutes demandes de financement.

SPORT SANTÉ

Animations et outils « sport santé » : sommeil, FR/ APS, jeu de l'oie.

SPORT ET HANDICAP

Mise en contact avec des partenaires pour des actions inclusives (calèches, VTT-fauteuil, joëlettes...);

Mise à disposition de matériels de sport partagé ;
Accompagnement et encadrement des élèves en situation de handicap ;
Intervention de l'association les Défis d'Armand (www.lesdefisdarmand.fr).

SPORT ET ENVIRONNEMENT

Éducation à l'environnement sur le thème du dérangement hivernal ;
Pollution de l'eau.

SPORT DE NATURE

Cartes de course d'orientation ;
Exposition escalade « Le rappel des falaises ».
Découverte d'activités sportives de nature en réalité virtuelle 360°.

ASSOCIATIONS SPORTIVES ISÉROISES

Partenariat avec des clubs sportifs de haut niveau ;
Partenariat avec des associations sportives locales.

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ISÉROIS

Le Département met en relation avec des sportifs de haut niveau Isérois.



DÉCOUVERTES CULTURELLES ET ACTIONS DE MÉMOIRE

La politique culturelle du Département a pour objectif l'accès à la culture et à la pratique artistique pour tous et sur tout le territoire isérois. L'ambition est d'offrir aux collégiens la possibilité de découvrir toutes les facettes des arts et de la culture, en favorisant la rencontre avec les œuvres, les lieux culturels, en particulier ceux de leur territoire et les artistes.



MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE..... 20

Projet de découverte d'un univers culturel ou patrimonial 21

Projet co-construit avec un ou plusieurs partenaires culturels....22

Résidence d'artistes, de réalisateurs ou d'auteurs en collège 24

ACTION DE MÉMOIRE – DROITS DE L'HOMME 26

Activité ❶ : je comprends les enjeux mémoriels de mon territoire 26

Activité ❸ : je découvre les enjeux mémoriels ici et ailleurs 27





CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS GÉNÉRAUX

Votre démarche doit permettre à l'élève d'expérimenter des pratiques artistiques ou culturelles et de le sensibiliser à son environnement culturel et patrimonial proche. Elle doit s'appuyer sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle, à savoir :

- "je rencontre" une œuvre, un artiste, un professionnel de la culture, ou "je fréquente" un lieu culturel ou patrimonial ;
- "je pratique / j'expérimente" un domaine artistique ou culturel ;
- "je comprends" pour mieux ressentir et pour développer mon esprit critique.



© DR

MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le Département propose **3 niveaux de financement** selon la structuration de votre démarche :

- Projet de découverte d'un univers culturel ou patrimonial ;
- Projet co-construit avec un ou plusieurs partenaires culturels ;
- Résidence d'artistes, de réalisateurs ou d'auteurs en collège.

Pour chacun de ces niveaux, votre projet doit répondre aux attendus généraux et spécifiques détaillés ci-après.

Votre projet peut concerner un ou plusieurs domaines artistiques ou culturels.

Dans l'application PI2Cv3, pour préciser la dominante de votre projet, il faut choisir une activité parmi six. Voici la correspondance entre les domaines artistiques et culturels et les six activités du guide :

- Arts de la rue, cirque, danse, marionnettes, musique, opéra, théâtre : **je m'initie aux arts vivants**
- Arts plastiques, audiovisuel, cinéma, photographie : **je découvre les arts visuels**
- Bande dessinée, conte, lecture, littérature écrite et orale, livre, slam : **je joue avec les mots**
- Archéologie, histoire, musées, patrimoine : **je comprends l'Histoire à travers musées et sites patrimoniaux**

- Architecture : **je m'approprie l'architecture et l'urbanisme de mon territoire**

- Arts et sciences, culture et environnement, sciences et techniques : **j'ose la culture scientifique**

Votre projet doit faire intervenir un ou plusieurs professionnels de la culture, de préférence en proximité : une compagnie, un artiste, un auteur, un réalisateur, un architecte...

Votre projet contribue au développement de l'esprit critique de

l'élève et valorise ses compétences artistiques et culturelles.

Votre projet implique plusieurs enseignants et peut être pluridisciplinaire. Il doit avoir une cohérence d'ensemble, une thématique commune - **une demande Isère collégiens ne peut pas concerner plusieurs projets.**

Il s'inscrit dans une démarche plus large tel : le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) de l'élève, le volet artistique et culturel de votre collège, le projet éducatif et culturel de territoire, une résidence d'artiste sur le territoire, le plan local ou convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (PLEAC/CTEAC)...

Il peut être en lien avec les enjeux du numérique et de l'éducation à l'image.

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

les projets portés exclusivement pour des élèves inscrits à un atelier artistique hors temps scolaire ou en classe à horaires aménagés pour les trois niveaux de projets d'éducation artistique et culturelle (découverte, coconstruit et résidence).

MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



PROJET DE DÉCOUVERTE D'UN UNIVERS CULTUREL OU PATRIMONIAL

Le projet de découverte d'un univers culturel ou patrimonial s'appuie sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : "je rencontre/je fréquente"; "je pratique/j'expérimente"; "je comprends".

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS SPÉCIFIQUES

Votre projet peut **s'inscrire uniquement** dans les domaines / activités suivants :

- Archéologie, histoire, musées, patrimoine : je comprends l'Histoire à travers musées et sites patrimoniaux ;
- Architecture : je m'approprie l'architecture et l'urbanisme de mon territoire ;
- Arts et sciences, culture et environnement, sciences et techniques : j'ose la culture scientifique.

CONDITIONS REQUISES

Votre projet doit prévoir :

- Une visite d'un lieu culturel, patrimonial (musée, site archéologique...), architectural ou associé à la culture scientifique.
- Un atelier, une initiation ou une médiation de **2 heures** minimum ;
- Un temps d'échanges en classe autour de l'expérience vécue.

Votre projet peut permettre de découvrir le patrimoine conservé dans les sites et les musées de l'Isère. Cependant, des sites hors département peuvent être pris en compte s'ils sont proches du collège et/ou sans équivalent en Isère.

Votre projet peut bénéficier d'une mise à disposition gratuite d'expositions par la Médiathèque départementale de l'Isère, incluant des ressources documentaires.

DÉMARCHE

- Demande à formuler sur l'application PI2Cv3 en précisant les co-financements

Exemples de contenu de votre projet pour les 3 activités éligibles

ACTIVITÉ : JE COMPRENDS L'HISTOIRE À TRAVERS MUSÉES ET SITES PATRIMONIAUX

"je rencontre / je fréquente" : la visite guidée d'un musée, d'un site patrimonial ou archéologique

"je pratique" : une lecture d'archives, un atelier de pratique, un jeu éducatif en lien avec la visite...

"je comprends" : un débat thématique, un article...



© DR

PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

- interventions,
 - transport,
 - billetterie,
 - petit matériel spécifique.
- Forfait indicatif jusqu'à **1000 €** environ.

Cofinancements possibles :

- Pass Culture,
- Appel à projets Adage,
- Subventions des collectivités locales,
- Foyer socio-éducatif du collège,
- ...

ACTIVITÉ : J'OSE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

"je rencontre" : un spectacle arts/sciences, une exposition scientifique ou technique, un travail de recherche...

"je pratique" : un atelier arts/sciences, des expérimentations scientifiques et techniques...

"je comprends" : un dialogue avec un scientifique et/ou un artiste, un débat thématique...

MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

CONTACT :

camille.simon@isere.fr
et les Chargé(e)s de développement
culturel de votre territoire p. 25



PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

- interventions,
 - transport,
 - billetterie,
 - petit matériel spécifique.
- Forfait indicatif jusqu'à **2 500 €** environ
(hors opération Collège au cinéma) ;
Forfait de billetterie de 2,5 €/élève/séance
pour l'opération Collège au cinéma.

Cofinancements possibles :

- Pass Culture,
- Appel à projets Adage,
- Valorisation du temps de coordination
du ou des partenaires culturels,
- Subventions des collectivités locales,
- Foyer socio-éducatif du collège,
- ...

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

frais de participation à un prix littéraire,
à un rallye lecture, à un club-lecture
et achat de livres.

PROJET CO-CONSTRUIT AVEC UN OU PLUSIEURS PARTENAIRES CULTURELS

Le projet co-construit s'inscrit dans une logique de partenariat et s'appuie sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle, **avec un degré de pratique et d'expérimentation plus élevé que pour le projet découverte.**

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS SPÉCIFIQUES

Votre projet peut se réaliser dans l'ensemble des domaines artistiques et culturels cités précédemment.

CONDITIONS REQUISES

- Une rencontre avec une œuvre, des artistes ou des intervenants professionnels, au collège ou dans un lieu culturel de proximité ;
- Prévoir **6 heures** de pratique minimum par élève, encadrés par un ou plusieurs artistes ou professionnels de la culture ;

Pour une demande s'appuyant sur le dispositif national « Collège au cinéma », il est nécessaire d'inscrire le collège à l'opération auprès de la DSDEN. Les enseignants s'engagent alors à :

- Assister aux séances de prévisionnage organisées au cinéma le Méliès à Grenoble ;
- Analyser les films avec les élèves (par ex : écriture de pitch ou de critiques de films) ;
- Visionner avec les élèves, dans une salle de cinéma, durant l'année, trois films issus de la sélection départementale ;
- Prévoir des temps de pratiques cinématographiques en mobilisant un professionnel de l'image (par ex : écriture de scénario, travail de l'image animée, réalisation d'affiches de film, de bandes annonces, réalisation de stop motion, time lapse...).



© DR

- Concerner **2 classes** au minimum ;
- Inclure un travail en classe en amont et en aval des interventions et des ateliers de pratique.

DÉMARCHE

- Demande à formuler sur l'application PI2Cv3 et pour attester de la co-construction du projet, transmettre une copie signée (export PDF de la demande, issu de l'application PI2Cv3), par le ou les partenaires culturels, par courriel à camille.simon@isere.fr

Exemples de contenu pour construire votre projet :

ACTIVITÉ : JE M'INITIE AUX ARTS VIVANTS

"je rencontre" : un spectacle professionnel dans une salle de spectacle...
"je pratique" : des ateliers de pra-

tique artistique en danse, théâtre, musique...

"je comprends" : un temps critique d'après-spectacle, l'écriture d'un article...

ACTIVITÉ : JE DÉCOUVRE LES ARTS VISUELS

"je rencontre" : la visite d'un centre d'art, d'un studio de télévision, une projection...

"je pratique" : un atelier de pratique artistique dans le domaine de la photographie, des arts plastiques...

"je comprends" : un temps critique avec un artiste plasticien, un photographe...

ACTIVITÉ : JE JOUE AVEC LES MOTS

"je rencontre" : un auteur, illustrateur, éditeur, bibliothécaire, libraire, imprimeur...

"je pratique" : un atelier sur l'écri-

ture, le conte, le théâtre, le slam, la poésie...

"je comprends" : un débat, un article, un temps d'analyse sur la rencontre.

ACTIVITÉ : JE M'APPROPRIE L'ARCHITECTURE ET L'URBANISME DE MON TERRITOIRE-ENTREZ EN MATIÈRE(S)

"je rencontre" : des lieux patrimoniaux et architecturaux, des professionnels (architectes...)

"je pratique" : un atelier de manipulation de matériaux, une installation grandeur nature, ...

"je comprends" : des repères culturels, historiques, techniques, du vocabulaire pour lire l'espace patrimonial et architectural, connaître les choix opérés dans son environnement.

Pour plus de détails se reporter page 56.



© Agence Wity

MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

CONTACT :

camille.simon@isere.fr
et les Chargé(e)s de développement
culturel de votre territoire p. 25



PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

- interventions,
- transport,
- billetterie,
- petit matériel spécifique.

Forfait indicatif jusqu'à **6 000 €**, fléché
en priorité sur les interventions pour
l'encadrement d'ateliers de pratique.

Cofinancements possibles:

- Pass Culture,
- Appel à projets Adage,
- Valorisation du temps de coordina-
tion du ou des partenaires culturels,
- Subventions des collectivités locales,
- Foyer socio-éducatif du collège,
- ...



© DR

RÉSIDENCE D'ARTISTES, DE RÉALISATEURS OU D'AUTEURS EN COLLÈGE

La résidence en collège est un projet d'immersion artistique rayonnant sur
l'ensemble du collège, des élèves et des équipes. Ce projet vise à renforcer
les liens entre le collège et son territoire.

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS SPÉCIFIQUES

La résidence se caractérise par
l'accueil d'un artiste, d'une com-
pagnie, d'un réalisateur ou d'un
auteur professionnel, qui souhaite
partager son processus de créa-
tion avec l'ensemble des élèves
et des équipes de l'établissement.
Cela se traduit par une présence
artistique équivalente à trois se-
maines au sein du collège, par l'en-
cadrement d'ateliers de pratique
et par l'organisation de temps forts
valorisant le travail de création des
artistes et des élèves, notamment
auprès des familles.

Votre projet, transversal et pluri-
disciplinaire, doit prévoir :

- l'intégration de la résidence dans
le volet culturel du projet d'établisse-
ment du collège ;
- la désignation, par le collège, d'un
réfèrent pour l'équipe artistique en
résidence ;
- la mise à disposition de l'artiste/
compagnie d'un espace de travail
adapté, à l'intérieur du collège ;
- **3 semaines** de présence artis-
tique dans le collège, alternant des
ateliers de pratique et des temps
de médiation ;
- **4 classes** concernées au minimum
par l'ensemble du projet, de préfé-
rence de plusieurs niveaux ;
- un rayonnement sur l'ensemble
de l'établissement et auprès des
familles, grâce à des temps de res-
titution et de valorisation (exposi-
tion, conférences d'élèves, journal
de la résidence...).

DÉMARCHE

- Échanges avec le Département
de l'Isère, en amont du dépôt de
la demande de financement Isère
collégiens : contacts p. 25.

- Demande à formuler sur l'appli-
cation PI2Cv3 et pour attester de
la co-construction du projet, trans-
mettre une copie (export PDF de
la demande, issu de l'application
PI2Cv3), signée par le ou les parte-
naires culturels, par courriel à
camille.simon@isere.fr

ACCOMPAGNEMENT

- Mise à disposition du Guide de
l'accueil d'artistes, de réalisateur
ou d'auteur en résidence collège.
À demander par courriel :
camille.simon@isere.fr

J'EXPLORE L'ARCHITECTURE DE MON COLLÈGE : ARCHITECTES EN RÉSIDENCE

Résidence d'un duo d'architectes
au sein du collège.

Pour plus de détails se reporter page 56.

CONTACTS

CONTACT PRINCIPAL :
camille.simon@isere.fr

CHARGÉ(E)S DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE VOTRE TERRITOIRE



Bièvre – Sud Grésivaudan : Gaëlle
Egidio :

gaelle.egidio@isere.fr

Isère Rhodanienne : Sabine Gely :
sabine.gely@isere.fr

Haut-Rhône Dauphinois –
Vals du Dauphiné – Porte
des Alpes : Valérie Herin :
valerie.herin@isere.fr

Grenoble et Vercors :
Jérôme Deschamps :
jerome.deschamps@isere.fr

Nord Agglomération grenobloise -
Grésivaudan : Nelly Pinier :
nelly.pinier@isere.fr

Sud Agglomération Grenobloise -
Oisans : Jérôme Planchenault :
jerome.planchenault@isere.fr

Trièves – Matheysine :
Françoise Paris
francoise.paris@isere.fr

Voironnais-Chartreuse :
Pascale Chaumet
pascale.chaumet@isere.fr



© DR



© Agence Witty

© DR

ACTION DE MÉMOIRE – DROITS DE L'HOMME

ÉLÈVES CONCERNÉS

ACTIVITÉ ① : 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

ACTIVITÉ ③ : 3^{ème}

Contact :
alice.buffet@isere.fr



© Musée de la Résistance et de la Déportation

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS GÉNÉRAUX POUR LES ACTIVITÉS ① ET ③

Votre projet doit :

- Être construit en interdisciplinarité, autour du travail de mémoire et des Droits de l'Homme ;
- Questionner le passé pour réfléchir sur le présent et construire l'avenir ;
- Transmettre l'histoire et la mémoire aux jeunes générations.

Votre projet peut permettre par exemple une réflexion sur la laïcité, l'antisémitisme, l'engagement.

Votre projet peut concerner un groupe d'élèves ou l'ensemble des élèves d'un niveau unique.

L'organisation logistique (réservations des visites, transports et hébergements) est entièrement à la charge du collège.

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS ① ET ③

- Dépenses éligibles : billetterie, transport (dont navette vers le Camp des Milles), hébergement intervenants ;
- L'intégralité de l'offre éducative du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère est gratuite pour les collégiens Isérois : le droit d'entrée, les visites et les ateliers sont à la charge du Département ;

Activité ①

JE COMPRENDS LES ENJEUX MÉMORIELS DE MON TERRITOIRE

Pour les classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS SPÉCIFIQUES

Il s'agit de donner du sens à l'apprentissage et au partage des valeurs républicaines, d'appréhender l'histoire et les enjeux mémoriels par une étude pluridisciplinaire approfondie, centrée sur l'histoire locale.

Cette activité correspond à une visite d'un musée, d'un lieu mémoriel ou d'un site local qui s'intègre à un projet global qui vise à développer la conscience citoyenne des jeunes.

Organisée sur une journée, elle peut coupler la visite de lieux complémentaires. Par exemple, le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère et les Archives départementales de l'Isère pro-

posent un parcours pédagogique autour de la Seconde Guerre mondiale en Isère.

Elle peut aussi inclure une participation à une cérémonie commémorative, au Concours national de la Résistance, à la Course de la Résistance, etc.

ACTION DE MÉMOIRE – DROITS DE L'HOMME

ÉLÈVES CONCERNÉS

3^{ème}

ACTIVITÉ ③

Contact :
alice.buffet@isere.fr



ACCOMPAGNEMENTS POUR LES ACTIVITÉS ① ET ③

- Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère : <https://musees.isere.fr/musee/musee-de-la-resistance-et-de-la-deportation-de-lisere>
- Maison d'Izieu : <http://www.memorializieu.eu/>
- Camp des Milles – Mémoire et éducation : <http://www.campdesmilles.org/education-objectifs.html>

OUTILS POUR LES ACTIVITÉS ① ET ③

- Carte interactive Memospace du réseau Memorha : <http://www.memospace.fr/fr/carte>
- Guide des actions de mémoire de l'Éducation nationale : https://education-artistique-et-culturelle-38.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/media-fichiers/2020-12/VadeMecum%20Devoir%20de%20memoire_0.pdf

- Aucun accord tarifaire n'existe avec des structures d'hébergement ou des compagnies de transports. À noter : pour se rendre au Camp des Milles, les trajets en train sont gratuits jusqu'à Aix en Provence.
- Cofinancements à envisager : fonds propres du collège ; ministère des Armées & fondations ; subventions de collectivités locales ; participation du foyer socio-culturel du collège ...

Activité ③

JE DÉCOUVRE LES ENJEUX MÉMORIELS ICI ET AILLEURS

Uniquement pour les classes de 3^{ème}.

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS SPÉCIFIQUES

Dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire, cette activité doit permettre aux collégiens d'acquiescer une vision universelle des Droits de l'Homme, un sentiment d'appartenance à une citoyenneté européenne ou encore un sens de l'engagement fondé sur le partage de valeurs communes.

L'activité correspond à des visites de musées, de lieux mémoriels ou de sites - en lien avec les conflits contemporains, les Droits de l'Homme ou la citoyenneté - effectuées sur des jours consécutifs ou des temps scolaires distincts. Elles devront s'inclure dans un projet cohérent et construit avec les élèves.

À titre d'exemples, différents parcours peuvent être envisagés, pensés par les enseignants ou proposés par des institutions muséales ou mémorielles. Ainsi sont possibles :

- Un parcours mémoire inter-musées proposé par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère à Grenoble, la Maison d'Izieu - Mémorial des enfants juifs exterminés et la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et éducation à Aix-en-Provence permet aux collégiens d'aborder la Seconde Guerre mondiale à travers ces trois hauts lieux d'histoire et de mémoire ;
- Un parcours Résistance proposé par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère et le Mémorial de la Résistance en Vercors permet de découvrir l'histoire



© Musée de la Résistance et de la Déportation

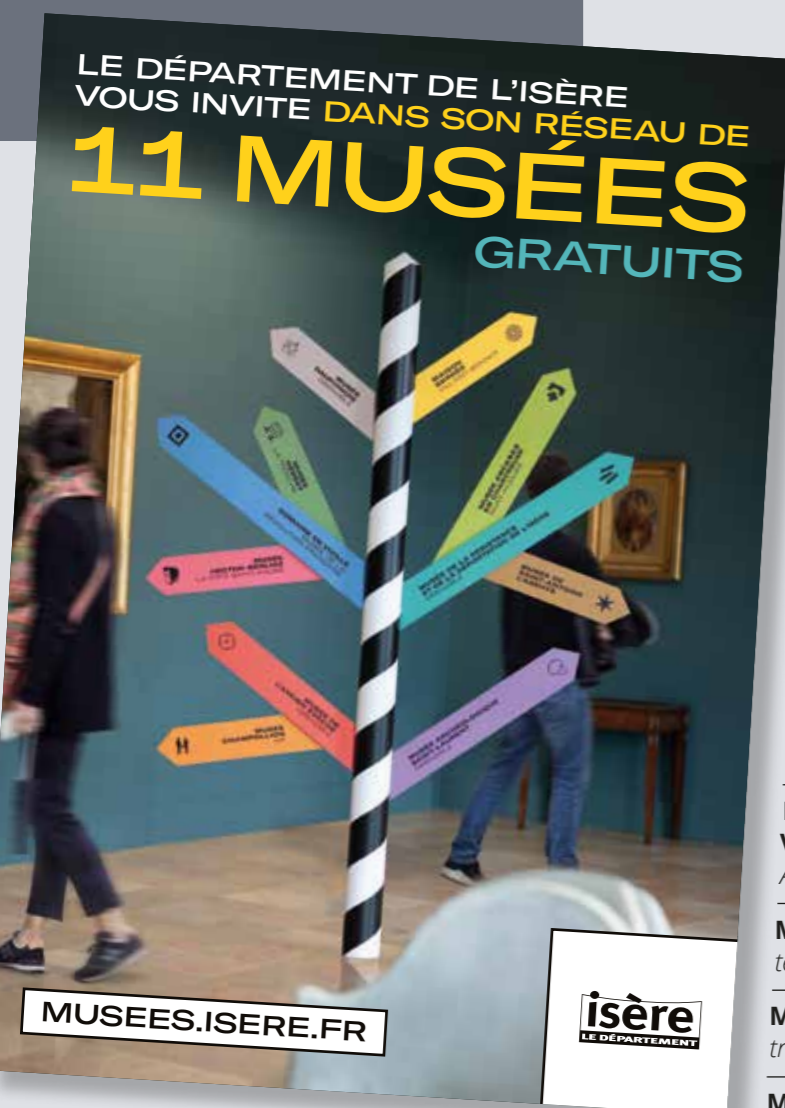
de la Résistance et d'appréhender les enjeux mémoriels qui lui sont propres.



© D. Vinçon

VISITES GUIDÉES ET ATELIERS GRATUITS

DANS LES 11 MUSÉES DÉPARTEMENTAUX ET ARCHIVES DÉPARTEMENTALES



Depuis la rentrée 2019, l'ensemble des activités proposées par les musées et les archives du Département de l'Isère sont gratuites pour les établissements scolaires de l'Isère, publics et privés. L'offre pédagogique est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des enseignants. Les visites guidées et les ateliers pédagogiques sont assurés par des guides-conférenciers professionnels, des médiateurs ou des professeurs relais. Ci-dessous, les thématiques pouvant être travaillées autour de la visite d'un équipement départemental. N'hésitez pas à contacter chaque structure pour organiser votre visite : musees.isere.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE - GRENOBLE
Éducation civique, morale et juridique - Histoire - Mémoire

MUSÉE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE - DOMAINE DE VIZILLE Histoire - Citoyenneté - Nature et culture - Beaux-arts - Architecture - Patrimoine

MAISON BERGÈS - VILLARD-BONNOT Culture scientifique, technique et industrielle - Arts - Histoire

MUSÉE DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ - GRENOBLE - Archéologie - Patrimoine - Arts - Architecture - Histoire

MUSÉE ARCABAS - SAINT-HUGUES-EN-CHARTREUSE Art sacré - Beaux-arts - Nature - Patrimoine - Religion

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE SAINT-LAURENT - GRENOBLE Archéologie - Anthropologie - Histoire

MUSÉE DAUPHINOIS - GRENOBLE Histoire - Mémoire - Industrie et technique - Patrimoine Arts décoratifs et artisanat - Ruralité - Architecture. Nouvelle exposition et visite/atelier "Alpins, 7000 ans d'histoires".

MUSÉE HÉBERT - LA TRONCHE Beaux-arts - Environnement - Biodiversité - Histoire - Vie quotidienne

MUSÉE HECTOR-BERLIOZ - LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ Musique - Art - Histoire - Littérature

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE L'ISÈRE - GRENOBLE Histoire - Mémoire - Droits de l'Homme - Citoyenneté - Seconde Guerre mondiale - Conflits contemporains

MUSÉE DE SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE Patrimoine religieux - Histoire - Beaux-arts

MUSÉE CHAMPOLLION - VIF Égyptologie - Histoire - Patrimoine

ÉCO-RESPONSABILITÉ



Le Département soutient des démarches impliquant toute la communauté éducative et s'inscrivant dans une logique de développement durable. L'occasion est donnée aux collégiens de mettre en pratique, dans leur quotidien, des projets pour devenir des citoyens éco-responsables, c'est-à-dire informés, conscients et acteurs de la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

MON COLLÈGE ÉCO-RESPONSABLE..... 30

Activité 5 : je pars en chemin sur les ENS 30

Ressource : Je fais du compost..... 32

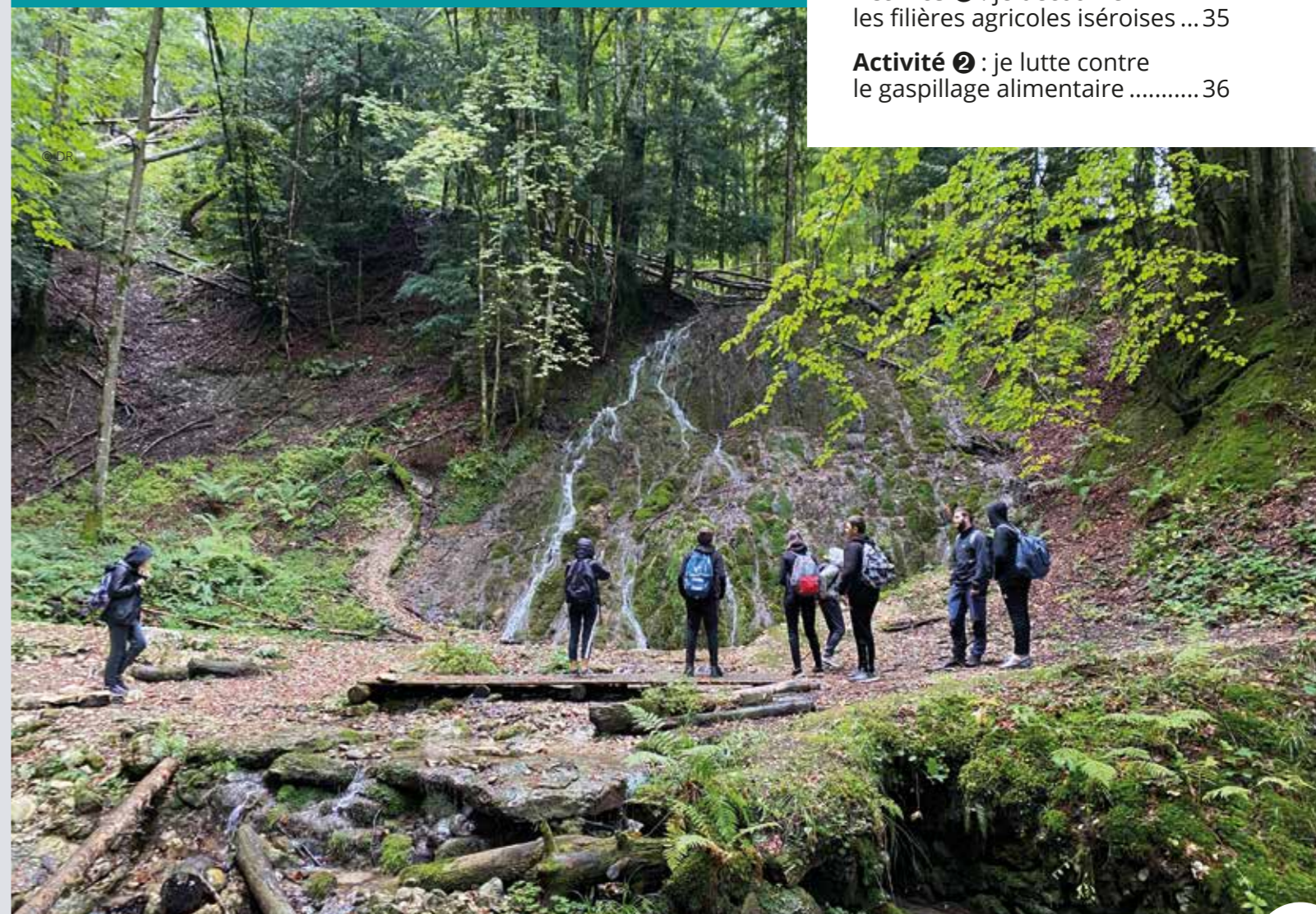
Activité 7 : je deviens un citoyen éco-responsable..... 33

Ressource : Je comprends les enjeux d'une vie bas carbone 34

MON RESTAURANT SCOLAIRE ÉCO-RESPONSABLE 35

Activité 1 : je découvre les filières agricoles iséroises ... 35

Activité 2 : je lutte contre le gaspillage alimentaire 36



© ENS

MON COLLÈGE ECO-RESPONSABLE

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne
Club éco-citoyen, Eco-délégués

Contact :
nathalie.de-yparraguirre
@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

- Financement (forfait maximum) selon la dimension de votre projet :
« Projets découverte ENS » : 1 200 € ou 1 500 €/classe (*si nécessité d'un bus pour la sortie proche)
« Projets immersion ENS » : Forfait jusqu'à 2 200 € /classe pour 2 jours ; 3 600 € /classe pour 3 jours
- demande non cumulable avec l'action « Ma découverte du milieu montagnard »

Activité 5

JE PARS EN CHEMIN SUR LES ENS

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Votre projet doit s'articuler autour de la découverte des espaces naturels sensibles (ENS) avec des animateurs nature agréés et de la réalisation d'une action concrète, en faveur de la biodiversité, au travers d'approches pluridisciplinaires. L'objectif est de prendre conscience de la fragilité de ces espaces, de la nécessité de les protéger pour devenir un futur citoyen responsable vis-à-vis de son environnement.

Deux types de projets peuvent être construits :

« Projets découverte ENS » en 3 étapes

Il s'agit de :

- 1 - visiter un ENS – espace naturel sensible,
- 2 - visiter un espace naturel proche du collège,
- 3 - mener une action en faveur de la biodiversité sur le collège (jardin, haie, sciences participatives, diagnostic biodiversité du collège...).

Les visites sont accompagnées par les animateurs nature agréés.

« Projets immersion ENS » de 2 ou 3 jours

Il s'agit de vivre sur des espaces naturels, avec hébergement sur site (Les Ecouges) ou à proximité immédiate (voir liste dans le livret).



© S. Delaunay



© H. Giraud

Le séjour est accompagné par des animateurs nature agréés.

La sélection des projets se fait sur la pertinence du thème et des activités prévues, au regard de l'éducation à l'environnement (sciences de la vie et de la terre, protection de la nature).

Possibilité de candidater aux deux types de projet à condition que les projets concernent des classes/élèves différents.

ACCOMPAGNEMENTS

Accompagnement par des animateurs nature agréés par le Département pour tous types de projets. (voir la liste dans le livret).



Accompagnement spécifique possible par le Comité Départemental Handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressources actions sport).

DÉMARCHES

- Réserver vos visites sur la plateforme "isère connect" :

www.isereconnect.fr

- Pour le bilan, transmettre des exemples de travaux réalisés par les élèves et 5 photos maximum par courriel à : iserecollegiens@isere.fr

OUTILS MIS À DISPOSITION

- Le site dédié aux ENS :

<https://biodiversite.isere.fr/visiter/scolaires>

- Des expositions sur les espaces naturels et la biodiversité adaptées aux collèges à réserver auprès de la Médiathèque départementale de l'Isère :

<https://mediatheque-departementale.isere.fr/Default/expositions.aspx>

- Un espace digital d'échanges, de découvertes et de partages autour de la nature iséroise et de ses acteurs :

<http://www.nature-isere.fr/>



© DR

MON COLLÈGE ECO-RESPONSABLE

ÉLÈVES CONCERNÉS

4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne
Club éco-citoyen, Eco-délégués

Contact :
delphine.bouillon-marillier@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

Le Département prend en charge le financement de cette ressource : pas de versement au collège.

Ressource

JE FAIS DU COMPOST

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Il s'agit d'un accompagnement technique du partenaire Trièves Compostage pour la mise en place ou la pérennisation de démarches de compostage et/ou de petits aménagements favorisant la biodiversité. Ce partenariat peut être sollicité indépendamment d'une demande de financement d'une activité « Mon collège éco-responsable ».

Module 1 « mise en place du compostage »

Ce module comprend l'installation du site, sa mise en route technique et deux séances de sensibilisation des élèves.

Module 2 « pérennisation du compostage » :

Ce module correspond à une séquence de rappel des consignes avec sensibilisation des nouveaux élèves de 6^{ème} et à un projet autour du site de compostage (projet de jardin ou projet avec hôtels à insectes + nichoirs + prairies fleuries).

Il est important d'inscrire, sur le formulaire «Ressource» de l'application PI2Cv3, votre demande avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).

Activité 7

JE DEVIENS UN CITOYEN ÉCO-RESPONSABLE

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Le collège est vu comme un acteur du développement durable dans son fonctionnement (participatif & éco-responsable) ou par son rôle dans un territoire (relations partenariales locales) ou par sa nécessaire ouverture sur le monde.

Le projet doit s'inscrire dans la stratégie globale de mobilisation des jeunes du collège et fédérer ses différents acteurs (équipe de direction, de vie scolaire, d'enseignants, d'agents départementaux techniques et d'encadrement).

Le projet croise au moins 2 des 3 dimensions du développement durable (environnement, social, économie) pour développer une pensée systémique et mobiliser notamment des valeurs de solidarité et d'engagement.

Le projet peut comprendre, par exemple, une démarche de diagnostic réalisée par les élèves, une action de sensibilisation, une formulation de recommandations, une mise en place de suivi ou d'évaluation. Pour ce faire, il doit permettre aux collégiens de construire une démarche à partir d'un état des lieux, se fixer des objectifs, mettre en œuvre une ou plusieurs actions, mesurer leurs résultats.

Il prend appui sur des partenariats départementaux.

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne
Club éco-citoyen, Eco-délégués

Contact :
delphine.bouillon-marillier@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

Frais d'intervenants, de transports, de billetterie et d'hébergement.

MON COLLÈGE ECO-RESPONSABLE

ÉLÈVES CONCERNÉS

4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne
Club éco-citoyen, Eco-délégués

Contact :
delphine.bouillon-marillier
@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

Le Département prend en charge le financement de cette ressource : pas de versement au collège.

Séance 1 : Les sources d'énergie

Rappel sur les sources d'énergie, renouvelables et non renouvelables. La production d'énergie (électricité et chaleur) à partir des différentes sources disponibles. Expérience de démonstration de certains moyens de productions d'énergie (solaire, centrale électrique).

Séance 2 : Je calcule les consommations d'eau et d'énergie dans mon collège.

Fourniture d'une mallette avec outils de mesure (débitmètre et wattmètre). Calculs de consommation d'une salle de cours, d'un bloc sanitaire.

Séance 3 : Animation « Nos vies bas carbone »

Appréhender les conséquences du dérèglement climatique et comprendre les enjeux de réduction des émissions gaz à effet de serre. Faire des choix qui conduisent à une vie bas carbone.

Séance 4 : Rendre le changement désirable

Sur la base des choix discutés lors de la séance précédente, il sera proposé aux élèves de créer une affiche qui rend désirable ce nouveau mode de vie.

Pour déposer de votre candidature, il faut :

- constituer dans votre collège, une équipe projet « direction & enseignants porteurs »,
 - être en mesure de dégager 4 à 5 séances pédagogiques sur le projet avec les élèves concernés,
 - préciser le nombre de classe ou de groupe à accompagner sur l'application PI2Cv à la rubrique « Ressources ».
- Ce partenariat est ouvert à 5 collèges (1 classe ou 1 club ou 1 groupe par collège) indépendamment d'une demande de financement d'une activité « Mon collège éco-responsable ».

ACCOMPAGNEMENTS

- fourniture d'un guide d'audit et d'une mallette d'appareillage de mesure : wattmètre, luxmètre, débitmètre, vitromètre, thermomètre infrarouge, thermomètre enregistreur
- animation de 3 séances par l'Ageden ou l'Alec (visite de chaufferie, formulation des préconisations)
- assistance au chiffrage des préconisations par des personnels du Département
- réalisation des travaux de préconisation dans la limite de 5 000 € TTC (hors enveloppe Isère Collégiens)

MON RESTAURANT SCOLAIRE ÉCO-RESPONSABLE

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne
Club éco-citoyen, Eco-délégués

Contact :
fanny.roux@isere.fr
christophe.corbiere@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

Participation financière maximale de 2 000 €/classe + 1 500 €/classe supplémentaire.

Activité 1 JE DÉCOUVRE LES FILIÈRES AGRICOLES ISÉROISES

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Découvrir la production et la transformation des produits alimentaires issus de l'agriculture locale et/ou biologique et comprendre les cycles agricoles et les exigences de production par :

- des visites d'exploitations agricoles ou d'entreprises agroalimentaires locales pour une découverte de la production et de la transformation agroalimentaire en Isère,
- la rencontre avec des professionnels agricoles et du secteur de l'agroalimentaire le temps des repas. (professionnels qui fournissent les cuisines mutualisées ou autonomes du Département).

Cette découverte de l'agriculture locale comprend **obligatoirement** :

- une animation en classe autour de l'origine de nos aliments
- une animation en self autour de la découverte d'un produit en particulier : fruit, légume, produit laitier, viande
- la visite d'une exploitation agricole

Vous avez la possibilité de construire votre projet avec les partenaires locaux du Département à savoir : Manger Bio Isère, Recolter et AB pluche.

OUTILS MIS À DISPOSITION

- expositions de sensibilisation à une alimentation de qualité à partir de produits de qualité, frais et de saison issus de l'agriculture de proximité
- expositions sur l'agriculture locale, sur l'élevage bovin et la production laitière
- liste de fermes :
 - Bienvenue à la ferme : <https://www.bienvenue-a-la-ferme.com/auvergnernhonealpes>
 - Le chemin des fermes : <https://www.lechemindesfermes.com/>
 - Les fermes buissonnières : <http://les-fermes-buissonnieres.fr/>
- pour une ouverture à l'international, possibilité d'intégrer une animation pédagogique sur le commerce équitable et les enjeux de la consommation mondiale.



MON RESTAURANT SCOLAIRE ÉCO-RESPONSABLE

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne
Club éco-citoyen, Eco-délégués

Contact :
olivier.ferrand@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

Forfaits adaptés pour un travail avec une classe « Découverte » : animation 1+2 : participation financière maximale de 1000 €/classe

« Action » : animation 1+3 : participation financière maximale de 1 050 €/classe

Forfait adapté pour un projet CVC, club, éco-délégués

« Expert » : animation 1+3+4 ou 1+2+3+4 : participation financière maximale de 1 500 € ou 2 000 €/classe



Activité 2 JE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Animation au sein du collège permettant aux jeunes de s'interroger sur les thèmes suivants : Qu'est-ce que le gaspillage alimentaire ? Qu'est-ce qui se cache derrière ce gaspillage ? Quelles en sont les causes et les conséquences ? Comment combattre le gaspillage alimentaire à la maison comme au collège ?

Comment moins gaspiller et mieux manger ? Qu'est-ce que « mieux manger » ? Quel équilibre alimentaire pour les collégiens ?

La découverte de ce thème se fera par le biais d'activités ludiques et participatives, à savoir :

ANIMATION 1. Formation des élèves sur le thème « Mieux manger & Moins gaspiller ! » par diverses animations au choix :

- « L'aventure de mon assiette », « Objectif zéro gaspillage ! »,
- « Tu la trouves où ton énergie ? », « Nos légumes ont du sens ».

ANIMATION 2. Témoignage d'une autre association en lien avec le thème ou une animation choisie dans celles présentées ci-dessus. (banque alimentaire)

ANIMATION 3. Mise en pratique par les élèves de leurs connaissances par la sensibilisation des convives du collège soit via :

- une brigade anti-gaspi dynamique ; celle-ci sera formée et travaillera en équipe pour lutter contre le gaspillage alimentaire (récolteurs, journalistes, enquêteurs, les jurés) durant un temps de repas.
- une brigade 100 % santé ; toujours en équipe et dans un esprit ludique, des jeunes formés par le prestataire pourront enquêter sur les aliments consommés et gaspillés, les comportements alimentaires vertueux ou encore les apports nutritionnels indispensables.

ANIMATION 4.

Création d'une œuvre réfléchie et choisie par les élèves, mettant en avant leur travail. Cette œuvre sera diffusée/exposée dans le collège.

VIE DÉMOCRATIQUE



Prendre conscience, bâtir sa propre opinion, agir, constituent les piliers d'une citoyenneté active et républicaine. Le Département souhaite faciliter la transmission « d'outils » aux 11-15 ans (connaissances et compréhension, aptitudes et savoir-faire, sensibilités et valeurs) pour que l'engagement dans la vie démocratique représentative et/ou participative ait du sens pour les jeunes.

MON COMPORTEMENT CITOYEN

Activité 1 : je m'intègre dans mon collège..... 38

Activité 7 : je comprends la vie démocratique..... 38

Activité 8 : j'expérimente ma citoyenneté 39

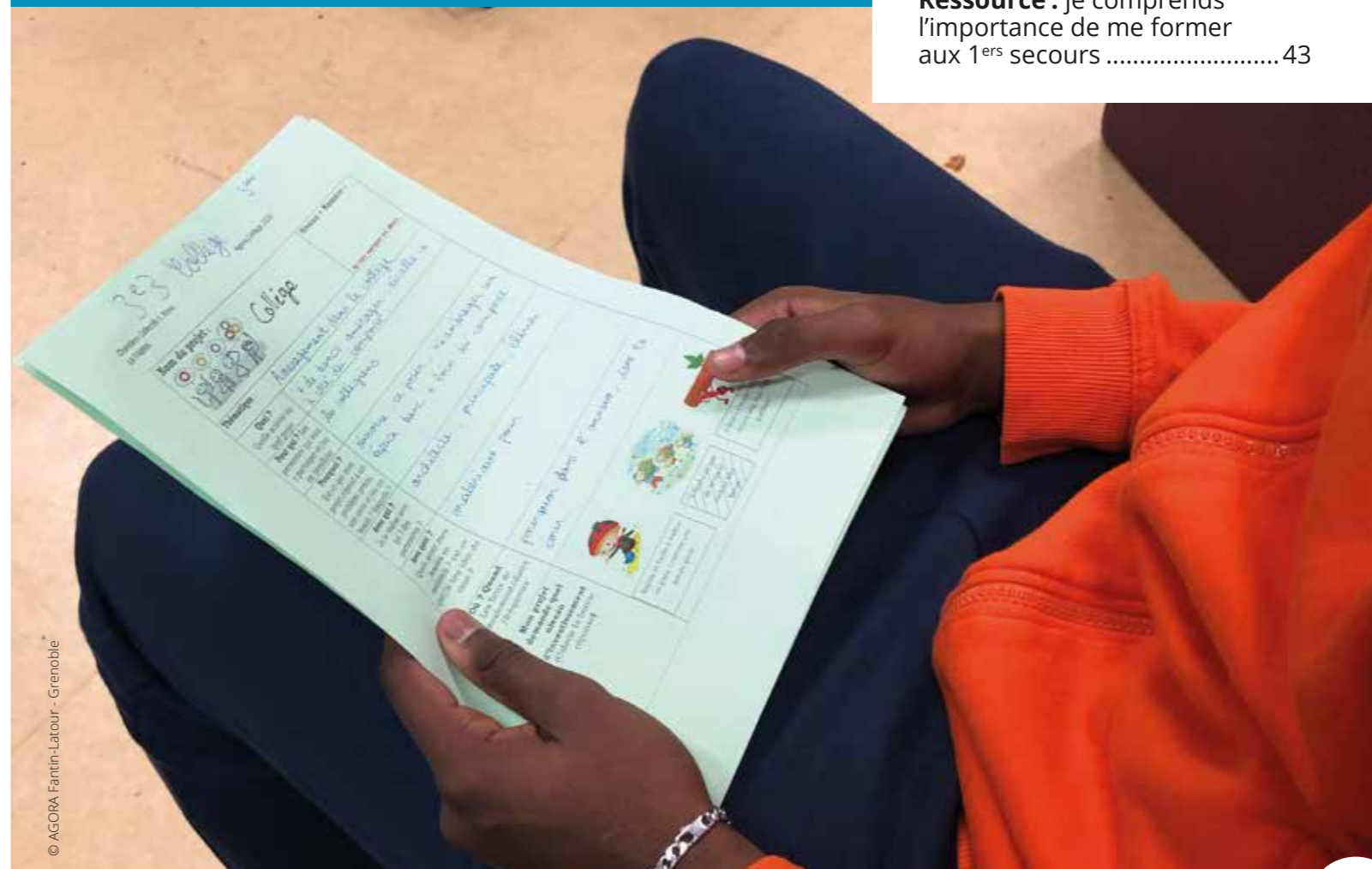
Activité 9 : je participe à l'agora de mon collège..... 40

Ressource : je comprends mes droits grâce aux Jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant (JADE)..... 41

Ressource : je découvre l'Hôtel du Département..... 42

Ressource : je rencontre des élus 42

Ressource : je comprends l'importance de me former aux 1^{ers} secours 43



© AGORA Fantin-Latour - Grenoble

MON COMPORTEMENT CITOYEN

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne / CESC - Club

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES DEUX ACTIVITÉS

transport, hébergement, intervenants,
billetterie

Activité ①

JE M'INTÈGRE DANS MON COLLÈGE

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

L'objectif est de permettre l'intégration sereine de tous les élèves dans le collège, par l'instauration d'un respect mutuel, d'une compréhension réciproque et d'un dialogue.

Votre projet peut correspondre, selon les besoins des 11-15 ans, à :

- Un séjour d'intégration de deux jours maximum, en Isère, hors séjour en lien avec des espaces naturels sensibles (ENS);
- Une journée de cohésion organisée à proximité du collège pour renforcer les relations entre élèves et avec les professeurs (hors activités sportives - VTT, spéléologie, parc accrobranche). Pour une journée avec des activités sportives se reporter page 15 «Ma découverte des sports de nature» ;
- La mise en place d'un projet visant à développer la connaissance mutuelle et les métiers des agents des collèges ;
- La mise en place de parrainages entre élèves et de formations d'élèves médiateurs.

Dans le cadre des instances du collège (CESC, CVC, club...) et/ou d'une démarche pluridisciplinaire, les thèmes travaillés peuvent être notamment : la laïcité, l'égalité filles-garçons, la prévention de la discrimination et du harcèlement...

Activité ⑦

JE COMPRENS LA VIE DÉMOCRATIQUE

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Le but est de prendre conscience du sens et de l'importance du rôle - individuel et collectif - des citoyens. Les élèves sont acteurs de votre projet inscrit dans le collège et/ou à l'échelle locale, nationale, européenne. Votre projet doit permettre de connaître le fonctionnement des institutions et d'encourager l'engagement humaniste des jeunes. Les thèmes travaillés de manière transversale, peuvent être notamment : les symboles de la République, la démocratie à travers les institutions françaises, européennes et internationales, l'importance des lois, la laïcité, l'égalité filles-garçons, le quotidien et les missions des élus...

ACCOMPAGNEMENTS

Selon les besoins, les visites (Hôtel du Département, Musée de la Révolution française, Archives départementales) et interventions (association d'anciens élus, JADE) peuvent être sollicitées gratuitement, en complément de financements (voir ressource ci-après).

Le Centre d'information Europe direct (CIED) et/ou la correspondante académique du dispositif eTwinning lié au programme Erasmus +, pour un montage d'un volet européen de votre projet.

MON COMPORTEMENT CITOYEN

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

transport, hébergement, intervenants,
billetterie.

Activité ⑧

J'EXPÉRIMENTE MA CITOYENNETÉ

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Le but est de développer l'esprit critique et les capacités des collégiens à percevoir, pratiquer et formuler des jugements sur le vivre ensemble, dans la perspective de s'engager dans les débats de la démocratie.

Votre projet doit permettre l'exercice d'une pensée critique et l'appropriation d'une culture de communication. Pour cela, votre projet est à construire autour de dialogues argumentés et respectueux de la pensée des autres. Il doit aussi permettre de valoriser les capacités émotionnelles, relationnelles et sociales des jeunes.

Par exemple, il pourrait être proposé aux collégiens :

- La participation à des ateliers philosophiques ;
- La participation à des débats mouvants sur des thèmes de société (notamment : les incivilités, les stéréotypes, les discriminations, l'égalité filles-garçons, la laïcité...);
- La préparation de concours d'éloquence.

Le choix de l'intervenant est libre, une rencontre préalable avec l'équipe éducative pour préparer les interventions est indispensable.



© DR

MON COMPORTEMENT CITOYEN

ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

- Plafond de l'aide : 5 000 € ;
- Dépenses éligibles : interventions, petit matériel spécifique non couvert par la dotation de fonctionnement (aucune participation pour des investissements lourds).

Activité 9 JE PARTICIPE À L'AGORA DE MON COLLÈGE

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

La démarche propose de réinterroger la place des jeunes dans les projets qui les impactent directement. Dans l'esprit du dialogue structuré, elle leur offre la possibilité de mettre en œuvre leurs propres projets en s'exprimant sur des thèmes qui leur tiennent à cœur.

Au-delà de la simple expression des jeunes sur leurs attentes et besoins, la méthode de dialogue structuré est participative et s'adapte au contexte de chaque collège. Aussi, il est indispensable qu'un ou deux référents soient identifiés dans l'équipe éducative pour suivre la démarche dans son ensemble et être l'interlocuteur des intervenants extérieurs et des services du Département.

La démarche proposée se déroule sur une année scolaire, en quatre phases :

Temps 1 - Récolte de paroles, permettre l'expression de tous : cette animation nécessite une préparation avec des élèves volontaires. L'organisation est construite puis menée par les collégiens sur les temps de périscolaires.

Temps 2 - Agora, donner envie de faire : elle correspond à une réflexion collective sur des idées issues de la récolte de parole. L'enjeu est de formuler des propositions à l'administration du collège ainsi qu'aux autres collégiens.

À l'issue d'une présentation « publique », chaque jeune est invité à se positionner sur le-le(s) projet(s) qu'il s'engage à porter dans le collège pour le réaliser. Chaque collégien vote pour un projet. Les projets sur lesquels aucun élève ne s'engage sont exclus du vote. Deux types de retours sont présentés au Conseil d'Administration du collège : les projets retenus, menés par les collégiens, ainsi que des propositions visant à améliorer les conditions d'accueil.

Temps 3 - Réalisation des actions, concrétiser les projets retenus lors des agoras, sont mis en œuvre par les collégiens eux-mêmes. Les jeunes définissent les objectifs, le public cible, les modalités de réalisation. Les actions peuvent aborder tous les thèmes et être montées en partenariat avec les Chantiers éducatifs ou des partenaires locaux.

Temps 4 - Restitution des actions, valoriser la démarche « projet » : les projets réalisés sont présentés aux familles, à la communauté éducative et aux partenaires.

Au préalable, une rencontre entre l'équipe éducative porteuse dans le collège et l'association animatrice permet une mobilisation adaptée avec la mise en place d'un planning des échanges entre adultes et avec les collégiens. Est également abordé l'objectif premier qui est la réalisation de projets construits par les jeunes, sans pouvoir décisionnaire de la part des seuls adultes. L'action se déroule sur l'année scolaire.

ACCOMPAGNEMENT
Coordination réalisée par Les Francas, mouvement d'éducation populaire reconnu par le Ministère de l'Éducation nationale d'association complémentaire de l'école ; possibilité d'un accompagnement technique par les associations partenaires ou les services du Département.

ACCOMPAGNEMENT

Coordination réalisée par Les Francas, mouvement d'éducation populaire reconnu par le Ministère de l'Éducation nationale d'association complémentaire de l'école ; possibilité d'un accompagnement technique par les associations partenaires ou les services du Département.

MON COMPORTEMENT CITOYEN

ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



Ressource JE COMPRENS MES DROITS GRÂCE AUX JEUNES AMBASSADEURS DES DROITS DE L'ENFANT (JADE)

Les JADE - jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant - sont des jeunes de 16 à 25 ans recrutés en service civique et formés par le Défenseur des droits. Ils proposent des séances thématiques et ludiques adaptées aux élèves.

POUR LES CLASSES DE 6^{ème} ET 5^{ème}, PARTOUT EN ISÈRE :
Les jeunes ambassadeurs des droits auprès des enfants ont pour mission de promouvoir auprès des collégiens les droits fondamentaux énoncés par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ainsi que le rôle et les missions du Défenseur des droits. Ils les sensibilisent au vivre ensemble et à la citoyenneté.

POUR LES ÉLÈVES DE 3^{ème} DE LA MÉTROPOLE DE GRENOBLE :

Les jeunes ambassadeurs des droits pour l'égalité ont pour principal objectif de sensibiliser à l'égalité, en appréhendant le principe d'égalité devant la loi, ainsi que les notions de stéréotypes, de préjugés, de discrimination, racisme, homophobie, sexisme...

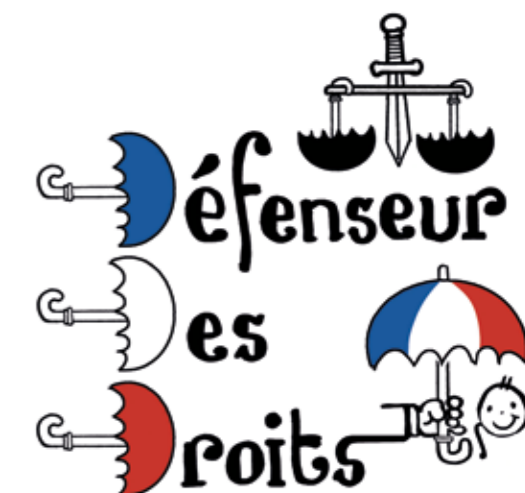
Les jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant / pour l'égalité interviennent, en binôme, sur deux séances d'une heure par classe. En amont de leurs interventions, les jeunes ambassadeurs rencontrent l'équipe pédagogique.

Début des interventions devant les élèves courant novembre.

ACCOMPAGNEMENT

Le programme Educadroit du Défenseur des droits, vise à sensibiliser les jeunes au droit et à leurs droits. Le site Educadroit.fr propose des ressources pédagogiques ludiques (vidéos, quizz, exposition de dessins de presse ...) en libre accès pour accompagner la compréhension du droit sur des sujets variés : <https://educadroit.fr/a-propos>

ATTENTION
Il est important d'inscrire, sur le formulaire "Ressource" de l'application PI2Cv3, votre demande avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).



© Plantu - Cartooning for Peace

MON COMPORTEMENT CITOYEN

ÉLÈVES CONCERNÉS
4^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



ATTENTION

Il est important d'inscrire, sur le formulaire "Ressource" de l'application PI2Cv3, votre demande avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone). Le Département vous contactera pour mettre en place l'intervention.

L'association des anciens élus de l'Isère, reconnue par le Ministère de l'Éducation nationale, propose d'apporter un éclairage sur la citoyenneté par leur témoignage. L'association rencontre l'équipe pédagogique puis réalise des séances avec les collégiens, au terme desquelles, des certificats de citoyenneté sont remis aux élèves. Les thèmes abordés sont liés à la vie des collectivités territoriales, comme, par exemple, le fonctionnement d'un conseil municipal, le rôle du maire, les choix budgétaires et leurs conséquences.

Ressource

JE DÉCOUVRE L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Votre collège peut être accueilli à l'Hôtel du Département, à Grenoble, pour la visite de l'hémicycle et une présentation du fonctionnement de la collectivité. L'intervention d'un conseiller départemental et d'agents est possible. À l'aide de supports papier ou multimédia, l'objectif est de faire découvrir l'institution départementale aux jeunes et plus particulièrement ses caractéristiques, ses compétences et son budget et les règles fondamentales de la vie démocratique (droit de vote, élections...). La visite dure environ 1 heure 30. 60 personnes maximum, y compris les accompagnants, peuvent être accueillies.

Ressource

JE RENCONTRE DES ÉLUS

MON COMPORTEMENT CITOYEN

ÉLÈVES CONCERNÉS
4^{ème}

Contact :
gvol.sec@sdis38.fr



Ressource

JE COMPRENDS L'IMPORTANCE DE ME FORMER AUX 1^{ERS} SECOURS

Le Service département d'incendie et de secours de l'Isère (SDIS 38), en lien avec l'Éducation nationale, propose des interventions réalisées par de jeunes Sapeurs-Pompier Volontaires (SPV) qui sensibilisent les collégiens à l'engagement citoyen et à l'organisation de la sécurité civile en France.

Ces interventions visent à :

- Susciter des réflexes en matière de sécurité civile
- Dynamiser l'engagement social des 11-15 ans
- Responsabiliser et valoriser les collégiens
- Déclencher des vocations
- Renforcer le lien social

Ces jeunes volontaires organiseront avec les équipes pédagogiques des collèges, leur intervention sur le thème du secourisme. Cette rencontre se tiendra au sein du collège. Elle se déroulera sur une durée de 1 heure à 1 heure 30 maximum, en deux temps : une présentation dynamique, suivie d'une période de réponses aux questions des collégiens.

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Intervention gratuite de jeunes Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) en service civique au Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère (SDIS38).

Sont exclues les dépenses concernant les frais d'achat de mannequin.

Il est important d'inscrire, sur le formulaire "Ressource" de l'application PI2C, votre demande d'intervention avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone). Le SDIS vous recontactera à l'automne 2024 pour mettre en place l'intervention.

La démarche est ouverte à 15 collèges.



La santé est un enjeu primordial pour la réussite scolaire. Les actions de sensibilisation, de prévention et de promotion de la santé permettent de donner les moyens aux jeunes de mieux se préoccuper de leur bien-être dans ses dimensions physiques, psychiques, sociales et environnementales.



MON COLLÈGE EN SANTÉ

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne / CESC

Contact :

iserecollegiens@isere.fr

Sport santé :

camille.casaert@isere.fr

Vie affective et CSS

stephanie.zehr@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

transport, intervenants, billetterie.

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Votre projet se développe autour d'une ou plusieurs thématiques suivantes :

- Les conduites à risques et addictions (tabac, alcool, drogues) ;
- L'expression du mal-être ;
- L'alimentation et les rythmes de vie des adolescents ;
- Les risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique musicale ;
- La prévention des infections transmissibles et l'information sur la vaccination ;
- La vie relationnelle et affective (relations filles/garçons, respect de soi, de l'autre, les émotions, les relations amoureuses, les violences) ;
- La puberté ;
- La prévention des comportements et violences sexistes, lutte contre le harcèlement, les stéréotypes, les violences intrafamiliales ;
- L'activité physique et sportive, la santé et la nutrition ;
- Le poids du cartable.

Votre projet doit :

- Porter une attention particulière à l'identification des besoins du jeune ;
- Placer l'élève au cœur de sa démarche pour le rendre acteur ;
- Impliquer les différents acteurs de la communauté éducative.

Les partenaires départementaux, acteurs de la santé, peuvent vous aider dans le montage et la réalisation de votre projet de sensibilisation, de prévention et de promotion de la santé.

ACCOMPAGNEMENTS PAR THÉMATIQUE

- Les professionnels des CSS (centres de santé sexuelle) organisent gratuitement des animations pour les collégiens sur différents sujets liés à la vie relationnelle, affective et à la sexualité. Liste complète avec adresses et contacts sur : <https://centre-sante-sexuelle.isere.fr/>
- Des expositions sur les thématiques Égalité filles-garçons, violence... sont à votre disposition à la Médiathèque départementale de l'Isère. Liste complète sur l'accès professionnel de la Médiathèque dans la thématique société : <https://mediatheque-departementale.isere.fr/Default/expositions.aspx>
- Le Département dispose de ressources pour des animations « Sport santé » comme l'atelier sur le sommeil, sur le lien entre la fréquence cardiaque et l'activité physique et sportive avec des montres connectées, sur la prévention et la promotion au sport et à la santé via un plateau géant de jeu de l'oie, de réalité virtuelle à 360° (<https://sport.isere.fr/sport-sante>) ou l'intervention de l'association les Défis d'Armand (www.lesdefisdarmand.fr).

Il est important d'inscrire sur le formulaire "Ressource" de l'application PI2C, vos demandes d'animation avec les coordonnées précises d'un référent (courriel et/ou téléphone). Le Département vous recontactera pour mettre en place l'intervention.

© 2017 Phara

MES PRATIQUES NUMÉRIQUES.....47

Activité ❶ : je me prémunis
contre des usages excessifs et
malveillants47

Activité ❷ : je m'approprié
les médias et le Net47

Activité ❸ : je partage ma culture
numérique48

Apprendre à trouver, à évaluer et à s'approprier
des contenus numériques permet de développer
activement une utilisation éclairée du digital.
Les objectifs visés par les financements
départementaux sont donc d'apprendre à préserver
ses capacités d'attention et à s'interroger de manière
concrète sur les contours et les potentialités des outils
de communication numérique.



MES PRATIQUES NUMÉRIQUES

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne
Club ou atelier numérique

Contact :
helene.rabboni@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

interventions. Sont exclues les dépenses
concernant l'achat de matériels.

Activité ❶

JE ME PRÉMUNIS CONTRE DES USAGES EXCESSIFS ET MALVEILLANTS

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Pour répondre prioritairement à une attente de prévention, votre projet
est à réaliser sur les thèmes suivants :

- l'isolement
- le harcèlement moral (cyber harcèlement)
- les incidences sur la santé (perte de sommeil, de repères, rupture avec le réel...)
- les conduites à risques (définition, exemple de pratiques abusives des jeux vidéo...)
- la cyber sécurité (prévention contre la radicalisation).

Votre projet peut se dérouler sous forme de temps d'échanges à l'occasion
de la « semaine de lutte contre le harcèlement à l'école » notamment, d'ate-
liers de création de jeux de plateaux, de capsule vidéo ou autres supports.

Activité ❷

JE M'APPROPRIÉ LES MÉDIAS ET LE NET

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Pour se forger une culture numérique et permettre aux collégiens d'avoir
un usage raisonné et réfléchi des écrans, votre projet, en lien avec l'éduca-
tion à une recherche critique et sécurisée d'informations, aborde, notam-
ment, l'un des thèmes suivants :

- identité numérique / empreinte numérique
- protection de l'identité / droit à l'image
- vie privée / vie publique, mesure de l'e-réputation
- droit d'auteur
- analyse d'image & médias (fake news, complot)
- modèle économique des médias/réseaux sociaux
- compétences informationnelles
- compétences professionnelles (portfolio, CV, story telling)

MES PRATIQUES NUMÉRIQUES

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne
Club ou atelier numérique

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

interventions. Sont exclues les dépenses
concernant l'achat de matériels.

Activité ③

JE PARTAGE MA CULTURE NUMÉRIQUE

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Le but est d'accompagner les jeunes vers l'autonomie et la responsabilité numérique par la transmission, en cascade, de savoirs. Le principe est de former un groupe d'élèves volontaires qui s'engageront à être référents et ressources auprès des autres en partageant leurs usages.

L'activité s'articule donc en deux phases : une de formation de volontaires, une de réalisation d'actions de transmission des connaissances aux jeunes et aux parents de leur collège.

Le projet organisé par les jeunes pourrait être, par exemple :

- l'animation dynamique de séances de sensibilisation et d'information
- la mise en place des tutorats entre élèves de différents niveaux
- la réalisation d'ateliers de découverte pour les parents

Ce projet pourrait être mené, par petit groupe ou par classe, à distance ou en présentiel.

ACCOMPAGNEMENTS

Le choix de l'intervenant est libre, mais une rencontre préalable avec l'équipe éducative pour définir l'objectif prioritaire de la démarche est indispensable.

Le partenaire choisi s'engagera à mener la formation des jeunes puis à les accompagner dans la création du contenu de leurs projets et à les soutenir dans la réalisation de leurs premières actions.

DÉCOUVERTE DE LA DIVERSITÉ DES MÉTIERS



Dans un contexte d'évolutions permanentes du monde du travail, le Département souhaite sensibiliser les 11-15 ans à la diversité des métiers, au fonctionnement de l'entreprise et à son environnement économique et social. L'objectif, en promouvant l'égalité des chances, est de permettre aux jeunes de construire leur projet professionnel de manière positive et choisie en tenant compte de 3 piliers : connaître la formation, connaître les métiers et se connaître soi-même.

MA CONNAISSANCE DES MÉTIERS..... 50

Activité ① :
je découvre les métiers 50

Activité ② :
j'expérimente des métiers 50

SCIENCES, TECHNIQUES ET INNOVATIONS..... 51

Activité ① :
j'expérimente la science
dans mon quotidien. 51

Ressources/Activité ② :
j'invente demain avec GIANT.... 52



© CEA

MA CONNAISSANCE DES MÉTIERS

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Club ou atelier

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

pour chacune des activités :
transport, intervenants (hors partenaires
conventionnés avec le Département).



© Adobe Stock

ACCOMPAGNEMENTS

- interventions des Chambres consulaires : Chambre d'agriculture (CA), Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).
- démarches de l'Association Entreprendre pour apprendre (EPA).
- agents du Département : administratifs, financiers...

OUTILS DE LA MÉDIATHÈQUE DE L'ISÈRE

- expositions « Tous les métiers sont mixtes »
- jeu de plateau « Embauche-moi si tu peux » sur les savoir-être en entreprise

SCIENCES TECHNIQUES ET INNOVATIONS

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne / Club

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

transport, intervenants, petit matériel
spécifique, billetterie.

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Votre projet doit ouvrir les horizons professionnels des 11-15 ans en prenant appui sur leurs centres d'intérêt et en les positionnant dans une dynamique de réflexion sur leur parcours par la valorisation du travail réalisé. Il vise aussi à combattre les stéréotypes en promouvant l'égalité des chances dans les choix professionnels et de formation.

Votre projet est bâti autour d'un fil conducteur cohérent et implique le jeune, à des degrés divers, de sa préparation à sa réalisation.

Activité 1

JE DÉCOUVRE LES MÉTIERS

Votre projet est construit notamment autour de :

- intervention(s) de professionnels offrant une approche concrète du fonctionnement de l'entreprise,
- participation(s) à des visites d'entreprises ou des manifestations organisées en faveur de la découverte des métiers par des collégiens,
- restitution(s) individuelles ou collectives à destination des autres élèves et/ou des familles et/ou des professionnels.

Il peut faire connaître, par exemple, les métiers en tension et/ou innovants, les filières en devenir, les métiers représentés au Département (liés au handicap et au grand âge, notamment).

Activité 2

J'EXPÉRIMENTE DES MÉTIERS

Votre projet s'articule autour de :

- une immersion dans le monde du travail pour observer le quotidien et les savoir-être du monde professionnel,
- une pratique où le jeune imagine et expérimente sa place dans la vie active,
- une analyse puis une restitution orale et/ou écrite, où l'élève fait le lien entre ses goûts et ses aptitudes, et les univers professionnels qu'il a explorés.

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Votre projet doit permettre aux jeunes d'imaginer, de modéliser et de fabriquer. Il s'agit d'accroître la compréhension de la démarche expérimentale par le collégien. À partir d'une problématique ou d'une rencontre, le collégien met en œuvre des projets concrets lui permettant d'appréhender la conduite de projets scientifiques : besoins, conception et réalisation.

Votre projet familiarisera le plus grand nombre de collégiens aux sciences et technologies, d'aider à la connaissance des métiers, de susciter des vocations scientifiques, de promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons.

Activité 1

J'EXPÉRIMENTE LA SCIENCE DANS MON QUOTIDIEN

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Votre projet doit permettre :

- d'appréhender la place des techniques et des sciences de l'ingénieur dans notre quotidien,
- de découvrir et réfléchir à comment les métiers scientifiques (recherche, ingénierie...) peuvent contribuer à l'évolution de notre société.

Pour cela le projet s'articule autour de rencontres de professionnels, de visites de laboratoires ou entreprises et/ou de la participation à des concours scientifiques.



© DR

SCIENCES TECHNIQUES ET INNOVATIONS

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
marion.bard@cea.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

Transport et petit matériel spécifique.
Intervenants



Ressource/Activité ② J'INVENTE DEMAIN AVEC GIANT

En invitant les collégiens à inventer les solutions innovantes à des enjeux de société, le programme « J'invente demain » :

<https://jinvente-demain.web.ac-grenoble.fr/>

vise à développer leur créativité et esprit d'initiative, leur goût pour la recherche et l'ingénierie, leurs compétences scientifiques et technologiques, leurs valeurs humaines, leur ouverture sur le monde, leur capacité à travailler en équipe, à communiquer.

L'activité est ouverte à une ou plusieurs équipes d'élèves, volontaires ou en groupe classes, encadrés par des enseignants. Les équipes seront mixtes avec un équilibre entre filles et garçons.

Le projet, librement choisi par l'équipe, visera à répondre à des besoins liés, par exemple, à : l'eau, l'énergie, l'alimentation, l'agriculture, les déchets, l'environnement, l'habitat, la mobilité, les transports, la santé, le bien-être, le sport, le tourisme, l'éducation, le vivre ensemble et citoyenneté, la solidarité, la culture, l'information, le numérique, etc.

Votre projet impliquera au moins deux disciplines ; des partenariats extérieurs seront, si possible, recherchés.

La réalisation d'un projet pourra prendre une multitude de formes selon son objet et son avancement : vidéo, bande dessinée, maquette physique, numérique ou virtuelle, prototype, article scientifique et technologique...

La démarche mise en œuvre dans un projet sera restituée sous la forme d'une vidéo de 3 minutes, mise en ligne en partage.

Le collège sélectionnera les vidéos qui seront dévoilées, en présence de leurs auteurs, lors du Festival « J'invente demain » qui se déroulera au printemps (mai ou juin) dans un lieu défini comme le plus central possible en fonction des classes participantes.

ACCOMPAGNEMENTS

Les enseignants bénéficieront d'une formation sur la démarche d'innovation et l'animation d'une session de créativité, le langage cinématographique et la réalisation d'une vidéo.

Des interventions pourront être proposées : formation à la vidéo, séances de jeu sérieux, accès/initiation à un fablab...

Ce partenariat peut être sollicité indépendamment d'une demande de financement d'une activité.

Il est important d'inscrire, sur le formulaire « Ressource » de l'application PI2Cv3, votre demande avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).

CONNAISSANCE DES ACTEURS DE MON TERRITOIRE



Le Département souhaite accompagner les jeunes dans la découverte des milieux professionnels de leur territoire.

MON TERRITOIRE : DE LA FORÊT À LA DÉCOUVERTE DE LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE « BOIS » 54

Activité ② :
je fais le lien entre forêt et métiers du bois 54

Activité ① :
je découvre la gestion forestière en détail 55

Activité ③ :
je comprends les effets du changement climatique sur la forêt 55

MA LECTURE DU TERRITOIRE À TRAVERS SON ARCHITECTURE

Activité ① : je m'approprie l'architecture et l'urbanisme de mon territoire - Entrez en matière(s) 56

Activité ② : j'explore l'architecture de mon collège : architectes en résidence..... 56



© F. Paitou



ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Club éco-citoyen, Eco-délégués

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



PARTICIPATION
FINANCIÈRE

Transport et petits matériels spécifiques.

MON TERRITOIRE : DE LA FORÊT À LA DÉCOUVERTE DE LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE « BOIS »



Activité 3
**JE COMPRENDS LES EFFETS
DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
SUR LA FORÊT**

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Séquence 1 : ½ journée en forêt (ou en classe) pour comprendre le fonctionnement biologique d'un arbre et ses « supers pouvoirs » par des approches scientifiques, créatives, participatives et ludiques. Découverte des services rendus à l'homme par l'écosystème forestier, de sa vulnérabilité face aux effets du changement climatique et proposition d'actions à mener pour pérenniser les bienfaits des forêts dans un contexte climatique évolutif (lien avec les programmes de SVT, géographie, technologie).

Séquence 2 optionnelle (1 à 2h) : selon les possibilités locales, visites en forêt sur une zone reboisée ou participation à une action citoyenne de plantation de jeunes arbres.

Attention : cette activité n'est pas adaptée aux élèves en classe SEGPA.

ACCOMPAGNEMENTS

Mise à disposition d'animateurs de l'Office national des forêts (ONF).

OUTILS MIS À DISPOSITION

Pour préparer l'activité 2, des ressources sont prêtées : film sur la filière bois iséroise, mallette éducative Ecolobois cycle 3, kit « La forêt m'a dit », vidéo « C'est pas sorcier ».

Activité 1
**JE DÉCOUVRE LA GESTION
FORESTIÈRE EN DÉTAIL**

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

L'activité se déroule sur une journée entière : comprendre comment les forêts sont gérées et aménagées durablement, identifier les différents acteurs et métiers issus de la gestion forestière.

Par équipe, les élèves sont amenés à simuler le travail du forestier en utilisant ses outils quotidiens.

Par de multiples activités ludiques les élèves vont : analyser le milieu naturel, collecter des données, expérimenter et approfondir des méthodes, mesurer et calculer les composantes d'une forêt, identifier des problématiques, et s'exprimer pour éveiller le comportement d'éco-citoyen (mise en application du programme de mathématiques et de SVT en pleine nature et exposé à des cas concrets).

Attention : cette activité n'est pas adaptée aux élèves en classe SEGPA.

ACCOMPAGNEMENTS

Mise à disposition d'animateurs de l'Office national des forêts (ONF).

OUTILS MIS À DISPOSITION

En amont des sorties, sont fournies deux bandes-dessinées : « Le trésor de Valentin » et « L'incroyable journée de Léa ».

De plus, un carnet d'activités sera donné par l'ONF à chaque élève qui le complète au fur et à mesure de la journée.

La forêt recouvre environ 40 % de la surface de l'Isère. Elle répond à un enjeu de gestion durable alliant l'accueil du public, le stockage de carbone, la protection contre les risques et bien sûr la production de bois. Avec 450 000 m³ de bois récoltés et transformés localement, la forêt iséroise est à la base d'une véritable filière économique avec de nombreux professionnels : gestionnaires forestiers, bûcherons, scieurs, charpentiers, menuisiers ...

L'objectif ici est de permettre aux collégiens de comprendre que les forêts sont des espaces naturels gérés et produisant un matériau bois utilisé dans les bâtiments qui les entourent, tout en leur faisant découvrir des métiers de l'économie locale et le défi du changement climatique.

Les activités peuvent être mobilisées dans le cadre des enseignements et du parcours Avenir.

Il est préférable de réaliser l'activité 2 sur une première année et puis l'activité 1 ou 3 l'année suivante.

Activité 2
**JE FAIS LE LIEN
ENTRE FORÊT ET
MÉTIER DU BOIS**

**CARACTÉRISTIQUES
ET ATTENDUS**

FIBOIS Isère, interprofession de la filière bois, propose 2 à 3 séquences avec au préalable, une rencontre entre l'équipe de FIBOIS Isère et les professeurs référents. Elle permet d'adapter le déroulé proposé aux besoins pédagogiques du collège, ainsi que la mise en place du planning. Il est attendu dans cette activité un effort final de restitution.

Séquence 1 : animation en classe (1 h) pour introduire les connaissances de la forêt et les notions de circuits courts et de filière bois (la forêt dans le monde, en France et en Isère, découverte des applications quotidiennes du bois, présentation des métiers et des filières), en lien avec les programmes de géographie, histoire, biologie, mathématiques, technologie.

Séquence 2 : visites en forêt et en entreprise (2 demies-journées) :

- sortie en forêt : découvrir l'écosys-

tème forestier, ses multiples fonctions et le rôle du gestionnaire forestier dans la conduite d'une forêt et la production de bois.

• sortie en entreprises : plusieurs possibilités : chantier de récolte de bois, scierie, un atelier de charpente ou de menuiserie, chantier bois construction... Découverte des différentes facettes d'une entreprise et les différents métiers qui s'y côtoient. Lien entre les connaissances fondamentales acquises en collège et leur application dans l'entreprise.

Pour les collèges ou gymnases construits en bois ; **séquence 3 optionnelle** (1 à 2 h) : visite du collège avec son architecte et analyse de l'usage du bois dans la construction du bâtiment.

L'action est ouverte à 12 classes, de préférence dans des collèges différents.

ACCOMPAGNEMENTS

Coordination réalisée par Fibois Isère, association de la filière bois. Mise à disposition d'animateurs de l'Office national des forêts (ONF). Possibilité d'1 h d'accompagnement pour la préparation de la restitution.

OUTILS MIS À DISPOSITION

Des ressources bibliographiques peuvent être mises à disposition par l'ONF sur demande.

Les activités 1 et 3 sont ouvertes à 8 classes en tout, de préférence dans des collèges différents **et ne sont pas adaptées aux élèves en classe SEGPA.**



© Fibois38



CONNAISSANCE DES ACTEURS DE MON TERRITOIRE

ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
isabelle.berruyer@caue-isere.org



PARTICIPATION FINANCIÈRE

Participation portée par le CAUE de l'Isère. Un budget Isère Collégiens pourra être versé au collège pour le déplacement sur un lieu de visite ou pour des fournitures de matériel.

MA LECTURE DU TERRITOIRE À TRAVERS SON ARCHITECTURE

Activité ① JE M'APPROPRIE L'ARCHITECTURE ET L'URBANISME DE MON TERRITOIRE - ENTREZ EN MATIÈRE(S)

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

3 collèges par an

Activités pluridisciplinaires de sensibilisation à l'architecture. Le collège et son environnement de proximité seront les lieux d'observation, de rencontre, d'expérimentation et de pratique des élèves pour éduquer leur regard à leur cadre de vie. Le projet s'adaptera aux spécificités du territoire.

Les classes bénéficieront d'interventions d'architectes sous la forme d'ateliers de pratique, de connaissances et de références dans le cadre du parcours EAC.

Exemple de projets menés : de la matière aux matériaux de construction ; histoire(s) de chantier ; carnet de voyage au collège ; l'abri à travers les âges ; le béton, une matière plastique...

Le projet se déclinera en **6 demi-journées ou 3 journées d'architecture** au sein du collège.



Activité ② J'EXPLORE L'ARCHITECTURE DE MON COLLÈGE : ARCHITECTES EN RÉSIDENCE

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

1 collège par an

Résidence d'un duo d'architectes au sein du collège.

La résidence est l'occasion d'une expérience unique permettant aux élèves de développer leurs connaissances techniques et artistiques, de s'initier aux métiers de l'architecture, d'aborder les étapes d'un projet de l'idée à la réalisation. Les architectes auront en charge

d'organiser en co-construction avec l'équipe éducative le contenu des actions, les ateliers de pratique et les temps forts collectifs pour faire écho à l'ensemble de l'établissement.

La résidence se déroulera **sur une dizaine de journées d'architecture** avec différents niveaux de participation et d'implication.

Pour candidater, votre collège doit :

- avoir déjà mené une 1^{ère} année de découverte à l'architecture (Entrez en matière(s)),
- prévoir un lieu dans le collège dédié à la résidence (pour produire et exposer),
- prévoir l'accueil et la restauration de l'équipe au sein de l'établissement.

ACCOMPAGNEMENT

Le CAUE 38 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Isère) apporte son expertise dans le montage de votre projet : une équipe pluridisciplinaire et un espace pédagogie pour aborder l'architecture, le patrimoine bâti et naturel, l'urbanisme, le paysage.

L'éducation à l'architecture et à l'urbanisme concourt à la mise en œuvre du parcours EAC, du parcours Citoyen et du parcours Avenir.



RÉSERVATION D'OUTILS ÉDUCATIFS ET D'EXPOSITIONS

Le Département de l'Isère met gratuitement à disposition des collèges, sur réservation, un large choix d'expositions dont les plus récentes intègrent les nouvelles technologies (multimédia interactif, contenus enrichis) afin de rendre l'expérience plus immersive et ludique. Des ressources documentaires accompagnent également certaines expositions (livres, DVDs, accessoires).

EXPOSITIONS ET OUTILS DISPONIBLES

Vous trouverez dans la rubrique animation du site de la Médiathèque départementale de l'Isère la liste des expositions : <https://mediatheque-departementale.isere.fr>

Dans cette liste, vous trouverez, à travers différentes thématiques, les ressources, des informations pratiques, ainsi que les sites internet à consulter.

CONDITIONS DE PRÊT

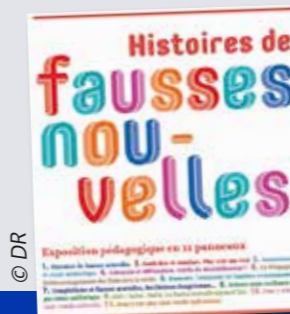
- 5 prêts maximum par établissement et par année scolaire.
- Durée : 21 jours.

DÉMARCHE

Les réservations se font sur le site internet de la Médiathèque départementale de l'Isère :

<https://mediatheque-departementale.isere.fr/Default/expositions.aspx>

Pour obtenir identifiant et mot de passe envoyer un message à mediath@isere.fr, le service peut-être joint au 04 76 63 30 70.



CONTACTS MAISONS DU DÉPARTEMENT

Pour plus de renseignements sur Isère collégiens, contactez la Maison du Département la plus proche de votre établissement scolaire. Si vous ne connaissez pas la Maison du Département dont vous dépendez, rendez-vous sur : www.isere.fr

TERRITOIRE	COORDONNÉES TERRITOIRE	RÉFÉRENTS DE PROXIMITÉ
AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE	Département de l'Isère Maison du Département 32 rue de New-York 38 000 Grenoble Tél. 04 57 38 44 00	Chef de service Éducation : Véronique Nowak Chargé(s) de développement culturel : Jérôme Deschamps, Jérôme Planchenault, Nelly Pinier Référent jeunesse : Magali Rouzier Gestionnaire Espace naturel sensible : Corinne Ribault
BIÈVRE	Département de l'Isère Maison du Département Rue de la Guillotière 38 270 Beaufort Tél. 04 37 02 24 80	Chef de service Éducation : Estelle Faure Chargé de développement culturel : Gaëlle Egidio Référent jeunesse : Maude Agniel Gestionnaires Espace naturel sensible : Arnaud Tositti
GRÉSIVAUDAN	Département de l'Isère Maison du Département 53 Route de Barraux 38 530 Barraux Tél. 04 56 58 16 00	Chef de service Éducation : Allan Pinelle Chargé de développement culturel : Nelly Pinier Référent jeunesse : Sébastien Jely Gestionnaires Espace naturel sensible : Frédéric Dalvai, Guillaume Courtois
HAUT RHÔNE DAUPHINOIS	Département de l'Isère Maison du Département 45 impasse de l'ancienne gare 38 460 Crémieu Tél. 04 74 18 65 60	Chef de service Éducation : Romuald Maigrot Chargées de développement culturel : Valérie Héryn Référent jeunesse : Olivier Liberelle Gestionnaires Espace naturel sensible : Benjamin Balme, Joanny Piolat
ISÈRE RHODANIENNE	Département de l'Isère Maison du Département 3 quai Frédéric Mistral 38 200 Vienne Tél. 04 74 87 93 00	Chef de service Éducation : Alexandre Cassar Chargé de développement culturel : Sabine Gely Référent jeunesse : Hélène Chappuis Gestionnaires Espace naturel sensible : Florian Kherbouche
MATHEYSINE	Département de l'Isère Maison du Département 2 rue du pont de la Maladière 38 350 La Mure Tél. 04 57 48 11 11	Chef de service Éducation : Lionel Laye Chargé de développement culturel : Françoise Paris Référent jeunesse : Sarah Giraud Gestionnaire Espace naturel sensible : Amandine Lemerrier, Emilien Maulave
OISANS	Département de l'Isère Maison du Département 200 avenue de la gare 38 520 Bourg-d'Oisans Tél. 04 76 80 03 48	Chef de service Éducation : Angélique Spataro Chargé de développement culturel : Jérôme Planchenault Référent jeunesse : Garnier Lolita Gestionnaire Espace naturel sensible : Emilien Maulave

TERRITOIRE	COORDONNÉES TERRITOIRE	RÉFÉRENTS DE PROXIMITÉ
PORTES DES ALPES	Département de l'Isère Maison du Département 18 Avenue Frédéric Dard 38 300 Bourgoin-Jallieu Tél. 04 26 73 05 00	Chef de service Éducation : Nicolas Novel-Cattin Chargé de développement culturel : Valérie Héryn Référent jeunesse : Aline Blanc-Tailleur Gestionnaires Espace naturel sensible : Serge Beaumont, Thierry Porte
SUD GRÉSIVAUDAN	Département de l'Isère Maison du Département Avenue Jules David BP 59 - 38 160 Saint-Marcellin Tél. 04 76 36 38 38	Chef de service Éducation : Christophe Jacquin-Bertholet Chargé de développement culturel : Gaëlle Egidio Référent jeunesse : Amélie Muller Gestionnaire Espace naturel sensible : Sergio Hernandez-Gomez
TRIÈVES	Département de l'Isère Maison du Département 435 rue Docteur Senebier 38 710 Mens Tél. 04 80 34 85 00	Chef de service Éducation : Magalie Ailloud-Perroud Chargé de développement culturel : Françoise Paris Référent jeunesse : Simone Pascale Gestionnaire Espace naturel sensible : Amandine Lemerrier
VALS DU DAUPHINÉ	Département de l'Isère Maison du Département 2 rue de l'Oiselet 38 110 La Tour-du-Pin Tél. 04 74 97 96 98	Chef de service Éducation : Candy Dubordeaux Chargées de développement culturel : Valérie Héryn Référents jeunesse : Patrick Wormser, Abdelmjid Ben Haddouch Gestionnaires Espace naturel sensible : Serge Beaumont, Thierry Porte
VERCORS	Département de l'Isère Maison du Département 150 impasse Meillartot 38 250 Villard-de-Lans Tél. 04 57 38 49 00	Chef de service Éducation : Isabelle Hellec Chargés de développement culturel : Jérôme Deschamps Référent jeunesse : Pascale Jallès Gestionnaire Espace naturel sensible : Arnaud Callec
VOIRONNAIS CHARTREUSE	Département de l'Isère Maison du Département 33 avenue François Mitterrand 38 500 Voiron Tél. 04 57 56 11 30	Chef de service Éducation : Yves Reverdy Chargé de développement culturel : Pascale Chaumet Référent jeunesse : Guillaume Reymond Gestionnaires Espace naturel sensible : Marie Thiberville, Thomas Linossier

SPORT ET CULTURE



COLLÈGES PUBLICS ISÉROIS



VIVRE ENSEMBLE ET CITOYENNETÉ



DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
HÔTEL DU DÉPARTEMENT

7 rue Fantin Latour
CS 41 096
38022 Grenoble cedex 1
04 76 00 38 38

SANTÉ ET MÉDIAS



DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

